



MOBILISATION CONSTANTE



COOPÉRATION CAMEROUN – UNION EUROPÉENNE

MOBILISATION CONSTANTE

RAPPORT ANNUEL

2020

“

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED et ne peut en aucun cas, être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne

”

■ Glossaire	4
■ Abréviations	6
■ Tableaux – Figures – Encadrés	7

○ INTRODUCTION

■ Avant-propos de l'Ordonnateur National	8
■ Mot du Chargé d'Affaires de l'UE	10
■ Résumé du rapport	12
■ Faits saillants de la coopération en 2020	14
■ Propos introductif du Coordonnateur	16

○ 1. MOBILISATION MANAGÉRIALE

■ Management fonctionnel	20
■ Management structurel	24
■ Management communicationnel	26

○ 2. MOBILISATION INSTITUTIONNELLE

■ Dialogue multilatéral OEACP et OEACP-UE	30
■ Dialogue bilatéral Cameroun-UE (ON-FED / CDD-UE)	32

○ 3. MOBILISATION OPÉRATIONNELLE

■ Appui Budgétaire Sectoriel	36
■ Développement Rural et Environnement	38
■ Infrastructures	48
■ Gouvernance	56
■ Commerce et Développement du Secteur Privé	62

○ 4. MOBILISATION FINANCIÈRE

■ Riposte nationale à la Covid19	72
■ Ressources FED	74
■ Mobilisation des subventions européennes	76
■ Gestion des subventions européennes	78

○ 5. MOBILISATION PROSPECTIVE

■ Post-Cotonou	82
■ Programmation 2021-2027	84

Glossaire

11^{ème} FED

Onzième protocole financier pluriannuel de la coopération ACP-UE, dans le cadre duquel sont programmées les ressources du Fonds Européen de Développement (FED) allouées au développement des Etats ACP pour la période 2014-2020.

Accord de Cotonou

Accord régissant le partenariat ACP-UE actuel. Signé à Cotonou le 23 juin 2000, puis révisé à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010, il prendra fin en novembre 2021.

Accord de Partenariat Economique

Accord commercial visant à développer le libre-échange avec l'Union européenne. L'APE bilatéral Cameroun-UE est entré en vigueur en août 2016 et poursuit sa mise en œuvre dans l'optique d'une suppression de 80 % des droits de douanes pour les produits européens sur une période de 15 ans.

OEACP

Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). C'est la nouvelle dénomination du Groupe ACP (Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) anciennement établi sous l'Accord de Georgetown de 1975. Le Groupe ACP est officiellement devenu OEACP le 5 avril 2020, suite à l'entrée en vigueur de l'Accord de Georgetown révisé, et qui a été approuvé par les Chefs d'Etats et de gouvernement. Il reste constitué de 79 pays dont 48 d'Afrique, 16 des Caraïbes et 15 du Pacifique, tous signataires de l'Accord de Cotonou.

ACP-UE

Coopération multilatérale régie par l'Accord de Cotonou, d'où se décline le partenariat bilatéral Cameroun – UE.

Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE

Personnalité diplomatique à la tête de la Représentation nationale (Délégation) européenne. Il est coacteur avec l'Ordonnateur National, de la mise en œuvre des ressources du FED.

Appui Budgétaire Sectoriel de l'UE (ABS-UE)

Modalité d'intervention de l'UE, portant sur le versement au Trésor Public, des ressources allouées à la mise en œuvre des programmes/projets de développement, convenus d'accords-parties avec le Gouvernement.

Blending

Mécanisme de mobilisation des financements additionnels extérieurs, par le mixage des subventions (dons) de l'UE avec les prêts des autres institutions financières et organismes de développement.

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED

Structure technique et opérationnelle placée sous l'autorité directe de l'Ordonnateur National du FED, dont la mission est de l'assister et de l'appuyer dans le cadre de la mobilisation et de la gestion optimale, efficiente et efficace des ressources de la coopération européenne.

Chaîne de Valeur Mondiale

Ensemble des activités productives réalisées par les entreprises en différents lieux géographiques au niveau mondial pour amener un produit ou un service du stade de la conception au stade de la production et de la livraison au consommateur final.

Conseil ministériel ACP

Instance décisionnelle et d'orientation regroupant les Ministres ACP de chaque Etat membre. Le Conseil se réunit deux fois par an, en session mixte avec l'UE en mai/juin et en session budgétaire ACP en novembre/décembre.

Contrat de Réforme Sectorielle

Convention de financement adossée à l'Appui Budgétaire Sectoriel octroyé par l'UE pour la promotion d'un développement durable et inclusif dans le secteur rural. Initialement conclue pour la période 2017-2019, l'opération a été prorogée jusqu'en 2021.

Contrat d'Objectifs et de performances de la CAON

Document contractuel liant la CAON sur des engagements d'objectifs et de performances vis-à-vis de l'ON-FED pour la période 2017-2021. Il a été révisé en 2020.

Convention de financement

Document de coopération conjointement signé, matérialisant l'accord de financement de l'UE pour la mise en œuvre d'un projet/programme de développement convenu avec le Gouvernement.

Devis-Programme

Document fixant les moyens matériels et ressources humaines nécessaires, le budget ainsi que les modalités techniques et administratives de mise en œuvre pour l'exécution d'une convention de financement pendant une période donnée.

Dialogue de partenariat

Processus d'échanges et d'activités de suivi conjoint du partenariat.

Dialogue Politique Structuré

Instance de dialogue bilatéral institué par l'Accord de Cotonou (Article 8) pour le suivi conjoint de l'ensemble du processus de la coopération européenne.

Dialogue Economique Structuré

Instance de dialogue nouvellement convenue au niveau national, tendant à renforcer le dispositif d'encadrement et de suivi de la coopération Cameroun-UE, ciblé spécifiquement au domaine économique et commercial. Les priorités fortes de politique économique nationale et les nouvelles orientations thématiques privilégiées de la coopération européenne vers l'investissement et le commerce ont milité pour la mise en place de cette instance.

ECHO

Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes. La DG ECHO élabore et met en œuvre la politique de la Commission dans les domaines de l'aide humanitaire et de la protection civile.

Engagements

Ressources allouées dans le cadre d'une convention de financement, et qui feront l'objet de décaissement au titre de l'exécution de ladite convention.

Facilité de Coopération Technique (FCT)

Instrument sous forme de convention, dédié au financement des interventions d'appoint et à caractère transversal de la coopération européenne. Élaborée en Devis Programme Unique, la FCT en vigueur couvre la période 2017-2021 et est cofinancée à hauteur de dix (10) millions d'euros par le Cameroun et l'Union européenne.

Fonds Européen de Développement (FED)

Principal instrument européen de programmation du financement du développement dans le cadre de la coopération ACP-UE.

NDICI

Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale. Cet instrument est appelé à remplacer le FED dans le cadre du prochain programme d'intervention de l'UE au développement (2021-2027).

Ordonnateur National du FED (ON-FED)

Autorité nationale en charge de la mise en œuvre des ressources FED, en l'occurrence le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) qui représente le Cameroun dans toutes les activités de coopération ACP et ACP-UE.

PAGODA

Mode de gestion indirecte des programmes/projets, par lequel l'Union européenne confie les tâches d'exécution budgétaire à des pays tiers ou à des organisations internationales ou aux agences de développement des Etats membres de l'UE ou à d'autres organismes certifiés.

Plan d'Investissement Extérieur de l'UE (PIE)

Le Plan d'investissement extérieur (PIE) de l'Union européenne (UE) propose un cadre de stimulation des investissements privés attrayant et différent, plus propice que les pratiques actuelles, à favoriser une croissance durable et inclusive et à créer des emplois décents. Il repose sur trois piliers interdépendants ; le Fonds Européen de Développement Durable, l'Assistance Technique et le climat d'investissement.

Post-Cotonou

Horizon d'avenir du partenariat ACP-UE, à l'expiration en 2021 de l'Accord de Cotonou. Les négociations pour un nouvel accord de partenariat ont démarré en fin 2018 et se sont achevées en décembre 2020.

Programmation 2021-2027

Processus de négociation en vue de la détermination du protocole financier pluriannuel de développement de l'UE post-11^{ème} FED.

Programme Indicatif National (PIN)

Document cadre de coopération bilatérale avec l'UE, fixant l'enveloppe d'allocation pays et les secteurs de concentration pour la période correspondante d'intervention du FED.

Programme Indicatif Régional (PIR)

Document cadre de coopération UE au niveau régional.

SND30

Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030. C'est le nouveau document de référence de la politique de développement nationale, adopté en novembre 2020, et qui remplace le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) arrivé au terme de sa décennie (2010-2020) d'implémentation.

Sommet ACP

Rencontre des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Groupe ACP, à l'effet de donner les grandes orientations de fonctionnement ACP et de politique de partenariat avec l'UE.

Subventions européennes

Donations directes accordées à divers acteurs étatiques ou non étatiques, pour promouvoir un objectif de la politique de l'UE à travers, soit une action (subvention pour action) soit la prise en charge des coûts de fonctionnement d'un organisme (subvention de fonctionnement).

TradeCom II

Programme ACP de renforcement des capacités commerciales. Le Programme se propose de renforcer la capacité des pays ACP à formuler et à mettre en œuvre des politiques commerciales appropriées. Il vise également à permettre aux pays ACP de participer effectivement aux négociations commerciales internationales et de renforcer la compétitivité du secteur privé, en appuyant la facilitation et la promotion du commerce.

Abréviations

AFD : Agence Française de Développement

APE : Accord de Partenariat Economique

BAD : Banque Africaine de Développement

BEI : Banque Européenne d'Investissement

BUNEC : Bureau National de l'Etat Civil

CAON-FED : Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED

CE : Commission Européenne

CF : Convention de financement

CEEAC : Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CNDHL : Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés

COPIL/CER-AC : Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale

CSMO-APEB : Comité de Suivi de la Mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique Bilatéral Cameroun – Union européenne

DACC : Dispositif d'Appui à la Compétitivité au Cameroun

DEVCO : Direction Générale du Développement et de la Coopération de la Commission européenne

DUE : Délégation de l'Union européenne

ECOFAC : Programme pour la Préservation de la Biodiversité et des Ecosystèmes Fragiles d'Afrique Centrale

EIFORCES : Ecole Internationale des Forces et Sécurités

FED : Fonds Européen de Développement

FEICOM : Fonds Spécial d'Equipements et d'Intervention Intercommunale

GIZ : Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement

IFN : Impact Fiscale Net (lié à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique Cameroun-Union européenne)

INS : Institut National de Statistique

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINCOMMERCE : Ministère du Commerce

MINDDEVEL : Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINEPIA : Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales

MINFI : Ministère des Finances

MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune

MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain

MINIMDT : Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique

MINPMEESA : Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

MINREX : Ministère des Relations Extérieures

MINTP : Ministère des Travaux Publics

ONUDDC : Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

OSC : Organisation de la Société Civile

PAIRIAC : Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique centrale

PAGIRN : Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale

PAMFOR : Programme d'Amélioration de la Gouvernance en milieu Forestier

PERACE : Projet d'Electrification rurale et d'Accès à l'Energie au Cameroun

PIN : Programme Indicatif National

PIR : Programme Indicatif Régional

PNDP-FED : Programme National de Développement Participatif -FED

PROCIVIS : Programme de Soutien à la Citoyenneté Active

PRODESV : Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires

SIGIF : Système Informatique de Gestion des Informations Forestières

SODECOTON : Société de Développement du Coton du Cameroun

SPM : Services du Premier Ministre

UGP : Unité de Gestion de Projet

UE : Union européenne

Tableaux - Figures - Encadrés

TABLEAUX

Tableau 1	: Principales rubriques thématiques de coordination interne.....	22
Tableau 2	: Etat d'exécution 2020 du Contrat de Réforme Sectorielle (CRS2).....	36
Tableau 3	: Etat de mise en œuvre 2020 des réformes du Contrat de Réforme Sectorielle (CRS2).....	37
Tableau 4	: Axes d'intervention de l'Assistance Technique Finances Publiques au titre du CRS2.....	59
Tableau 5	: Thématiques de partage de bonnes pratiques – Programme TradeCom II.....	63
Tableau 6	: Matrice chiffrée des axes d'intervention et d'action du plaidoyer de financement de l'APE	64
Tableau 7	: Matrice simplifiée du cadre logique du PAIRIAC.....	67
Tableau 8	: Analyse SWOT des facteurs de compétitivité des PME camerounaises.....	69
Tableau 9	: Ressources mobilisées par l'Equipe Europe en réponse au Covid19 au Cameroun.....	73
Tableau 10	: Etat de mobilisation des ressources PIN/PIR 11 ^{ème} FED au 31 décembre 2020.....	75
Tableau 11	: Etat des subventions mobilisées en accompagnement des bénéficiaires.....	77
Tableau 12	: Principales interventions d'appui-conseil auprès des bénéficiaires des subventions.....	79

FIGURES

Figure 1	: Le portefeuille 2020 de l'UE au Cameroun.....	33
Figure 2	: Proportion des PME camerounaises compétitives.....	69

ENCADRÉS

Encadré 1	: Échanges thématiques du Team Building 2020.....	22
Encadré 2	: Accord politique sur l'après-Cotonou.....	31
Encadré 3	: Matrice simplifiée – cadre logique projet ABC-PADER.....	41
Encadré 4	: Subvention à EIFORCES pour les actions de formation en matière de sécurité routière.....	52
Encadré 5	: Matrice simplifiée – cadre logique projet OPA (PAGIRN).....	53
Encadré 6	: Champ d'action de la GIZ dans la mise en œuvre de l'APF-CEEAC.....	58
Encadré 7	: Le nouvel Accord de partenariat OEACP –UE.....	83
Encadré 8	: Le processus consultatif de programmation 2021-2027.....	85

■ Avant-propos de l'Ordonnateur National



Alamine OUSMANE MEY

Ministre de l'Economie, de la Planification et
de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT),
Ordonnateur National du FED

Mobilisation de développement

La politique nationale de développement du Cameroun s'est enrichie d'une nouvelle stratégie adoptée en 2020 ; la Stratégie Nationale De Développement 2020-2030 (SND30), qui ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Ce nouveau cadre de référence pour l'action de développement au cours de la prochaine décennie décline les engagements internes et internationaux du pays au plan économique, social et environnemental, dans l'optique de l'émergence à l'horizon 2035.

Le processus participatif qui a présidé à l'élaboration de cette stratégie, a impliqué la consultation avec les Partenaires Techniques et Financiers, au rang desquels, l'Union européenne.

L'UE reste en effet pour le Cameroun, un partenaire privilégié de longue date, qui a toujours été aux côtés du Gouvernement dans ses efforts de développement de la nation. La nature, la qualité et le volume de ses interventions en font un partenaire de premier rang, dont le soutien est resté constant depuis plusieurs décennies.

Dans le sillage de cette tradition historique de partenariat bénéfique, l'année 2020 aura été particulièrement marquée, au regard de la prompte mobilisation de l'UE en soutien au plan de riposte national à la pandémie du coronavirus, dès les premières heures du combat engagé par le Gouvernement. Dans le cadre de cette mobilisation, l'UE a procédé au décaissement anticipé et sans respect préalable des conditions rattachées, d'une partie de l'appui budgétaire prévue en 2020, affichant clairement sa volonté d'assister le Cameroun dans des moments difficiles.

Tout autant que cette mobilisation de circonstance, l'état global actuel de la coopération présente une dynamique évolutive positive, à divers points :

- Le portefeuille actif de la coopération européenne est de l'ordre de EUR 726,4 millions (soit FCFA 476,50 milliards) incluant la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et l'aide humanitaire (ECHO). Cette coopération est multisectorielle, diversifiée et dynamique ;
- Le Cameroun est bien positionné sur les instruments régional et continental du FED, avec un engagement de 25% du PIR 11^{ème} FED de l'Afrique centrale en sa faveur ;
- Le pays figure dans la tranche haute des bénéficiaires des ressources de l'instrument de coopération pour le développement, sur ses pans thématique et géographique ;
- La clôture heureuse des programmes du 10^{ème} FED, caractérisée par une réduction considérable des dépenses inéligibles ;
- Le PIN 11^{ème} FED est engagé à 100% ;
- Le suivi conjoint actif des réformes sectorielles, consécutives à l'Appui Budgétaire Sectoriel de l'UE, dont le dialogue de mise en œuvre produit des résultats satisfaisants au fil des opérations ;
- Le dialogue permanent de mise en œuvre de l'APE.

Les perspectives de développement socio-économique du Cameroun indiquent des évolutions qui pourraient être impactées par la crise sanitaire inhérente à la pandémie de la Covid19. Le renforcement du partenariat constitue un des leviers d'appui sur lequel compte le Gouvernement pour relever le défi du développement face à cette crise, à travers notamment la contribution attendue à la mise en œuvre de la SND30.

L'Union européenne en est un des acteurs clés, et le contexte actuel de redéfinition du cadre de partenariat est une opportunité pour relancer avec plus de vigueur, cette coopération pour un plus grand intérêt de développement du Cameroun.

En effet, suite au consensus politique de décembre 2020 sur le texte du nouvel Accord de partenariat OEACP-UE élaboré au terme des négociations Post-Cotonou, l'adoption prochaine de ce texte ouvrira la voie à une nouvelle ère de partenariat dont l'architecture se caractérise par d'importantes mutations institutionnelles et des changements dans les instruments de coopération.

Par ailleurs, le 11^{ème} FED arrivant à terme en 2021, le processus de programmation 2021-2027 du financement européen du développement, connaît déjà les prémices de sa mise en mouvement.

L'intense dialogue constructif en cours sur ces deux importants sujets que sont le Post-Cotonou et le post-11^{ème} FED, est révélateur de la ferme volonté commune de poursuivre la dynamique de partenariat en la renforçant.

Le Gouvernement s'en félicite tout autant qu'il reste engagé à ne ménager aucun effort pour optimiser la capitalisation des interventions européennes en faveur du développement inclusif et durable du pays.

C'est le lieu de renouveler l'appréciation et la reconnaissance du Gouvernement à l'endroit de l'UE pour son soutien constant aux efforts de développement du Cameroun.

C'est également le lieu, à titre personnel, d'apprécier particulièrement l'esprit d'ouverture et de compréhension mutuelle qui a marqué les trois années de collaboration fructueuse avec l'Ambassadeur **Hans-Peter SCHADEK**.

La CAON, bras séculier de l'Ordonnateur National, interface de liaison stratégique et opérationnelle avec les instances européennes, reste plus que jamais appelée à redoubler d'énergie dans sa dynamique de mobilisation, afin d'impulser davantage cet élan de partenariat, à la dimension plus ambitieuse et plus porteuse d'espoir pour le progrès social.

Mot du Chargé d'Affaires de l'Union européenne



Sébastien BERGEON

Conseiller, Chargé d'Affaires a.i Chef de Délégation faisant fonction
Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun
et pour la Guinée Équatoriale

Vers une réforme du partenariat Cameroun-UE

L'année 2020 a marqué la dernière année pleine d'engagement des fonds du 11^{ème} Fonds européen de Développement (FED). Elle fut aussi celle de profonds bouleversements liés aux conséquences de la crise de la Covid-19. Le partenariat Cameroun-UE a permis d'apporter un soutien concret aux populations et aux autorités camerounaises face à cette crise. Ce soutien se chiffrait, au premier trimestre 2021, à CFA 15 milliards (EUR 23 millions).

Constituée principalement des ressources du FED, des apports d'investissement de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et des appuis d'aide humanitaire (ECHO), l'enveloppe globale d'intervention du partenariat européen au Cameroun en 2020 (environ EUR 130 millions contractualisés) a donc été consacrée en partie à cette réponse, tout en gardant le cap des objectifs de développement de long terme.

Dans le cadre de l'Appui Budgétaire Sectoriel de l'UE, et pour le compte de sa première année d'exécution, la seconde phase du Contrat de Réforme Sectoriel (CRS2) a été mise à contribution. Le décaissement anticipé de six mois de EUR 9 millions a permis d'apporter un soutien rapide au Gouvernement dans la lutte contre la pandémie. A ce montant décaissé au titre de la mobilisation d'urgence, s'est ajoutée l'enveloppe de EUR 5,2 millions, activée à travers divers autres instruments. Soit un apport total de EUR 14,2 millions.

Au bilan de la mise en œuvre du Contrat de Réforme Sectorielle en 2020, le taux de décaissement final de l'ordre de 88% traduit globalement la réponse d'urgence afin d'atténuer l'impact socio-économique

de la crise Covid-19 et les efforts fournis pour l'atteinte des cibles des indicateurs. On note ainsi une évolution positive de la mise en place des réformes structurelles convenues, avec progressivement des effets concrets et visibles sur le terrain. Une autre importante phase de réformes est attendue en 2021.

Dans les domaines du développement rural, des infrastructures, de la gouvernance, du développement commercial et du secteur privé, les projets et programmes de la coopération européenne ont également poursuivi leur dynamique et les objectifs financiers ont été remplis.

L'engagement à 100% des ressources du Programme Indicatif National – 11^{ème} FED (282 millions d'euros), la progression des engagements nationaux des ressources du Programme Indicatif Régional (avec la signature d'une nouvelle convention de financement de 29,95 millions d'euros relative au Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique centrale – PAIRIAC), participent de cette dynamique opérationnelle, en quête permanente d'efficacité pour un meilleur impact des interventions européennes.

La mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique a progressé et le dialogue s'est poursuivi sur le financement de la stratégie de mise en œuvre, sur le processus continu de démantèlement tarifaire, ainsi que sur la coopération en matière d'ajustement fiscal et notamment de passage d'une taxation de porte vers une taxation intérieure sur une base plus large, en rapport avec les dispositions de l'article 10 de l'Accord et en appui à la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) dont le Cameroun était un des premiers signataires.

S'agissant du renforcement du partenariat, les échanges fructueux avec l'Ordonnateur National, la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON) et les partenaires camerounais ont permis de tracer la voie du renouvellement du partenariat Cameroun-UE, à l'aune de la programmation 2021-2027 et du nouvel Accord entre l'UE et les pays de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). Les premières consultations sur les priorités du partenariat ont eu lieu en fin d'année et ont déjà permis de dégager un consensus général. Le contexte difficile de la Covid-19 pour les équipes de la CAON et de la DUE n'a pas entravé la bonne collaboration et le suivi conjoint des programmes, qui se sont fait en partie à distance cette année.

J'ai pu apprécier personnellement l'intensité du dialogue entre le Cameroun et l'Union européenne pendant les huit mois d'exercice en tant que chef de délégation faisant fonction jusqu'à mi-avril 2021. Ce partenariat stratégique est amené à évoluer en profondeur dans les mois et années à venir, notamment avec l'importance croissante de l'approche « Equipe Europe ». Celle-ci vise à assurer une plus grande cohérence, efficacité et impact entre les partenaires européens et camerounais dans la mise en œuvre des priorités politiques notamment dans les domaines de la gouvernance, démocratisation, paix et stabilité, de la croissance inclusive et la création d'emplois durables, de la lutte contre le changement climatique et la mise en œuvre du « Pacte Vert » de l'UE, ou plus largement sur les questions humanitaires. Je reste persuadé que la confiance et la qualité de ce partenariat resteront inchangées.

Le nouveau partenariat Post-Cotonou et le nouvel instrument de coopération NDICI-Global Europe permettront également de poursuivre et d'appuyer sur de nouvelles bases les efforts du Cameroun, et des autres Etats membres de l'OEACP pour un développement plus inclusif et durable.

En formulant le vœu que le dialogue Cameroun-UE continue à porter ses fruits, je remercie le Ministre **Alamine OUSMANE MEY**, l'ensemble des membres du Gouvernement, ainsi que tous leurs collaborateurs à divers degrés de responsabilité, pour leur coopération et leur engagement. Je remercie tout particulièrement **Aliou ABDULLAHI** et les équipes de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON-FED) pour leur enthousiasme, pour leur contribution active au partenariat Cameroun-UE.

■ Résumé du rapport

La coordination des activités de mise en œuvre du programme de coopération Cameroun-Union européenne a été menée en 2020, dans un contexte d'adaptation fonctionnelle de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (CAON-FED) aux exigences de lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid19). La CAON s'est rigoureusement conformée au respect des mesures barrières prescrites, en prenant les dispositions appropriées, de nature à permettre la poursuite de la mobilisation autour des objectifs d'amélioration des interventions du partenariat européen au Cameroun.

Le recours conforté à la démarche participative interne et à la démarche conjointe avec la DUE, a une fois de plus, guidé la méthodologie managériale pour l'atteinte de ces objectifs.

Dans ce contexte fonctionnel, la CAON a poursuivi son programme d'investissement pour l'amélioration du cadre et des conditions de travail, avec un point d'honneur à la démarche qualité dont le chantier se met progressivement en place.

La démarche de visibilité s'est enrichie d'un support supplémentaire de communication, en plus du rapport d'activités dont la dernière édition (2019) n'a pas dérogé à la règle de publication annuelle. Le bulletin d'information «CAON Infos» a ainsi vu le jour sur une option de parution périodique relative à l'information régulière sur l'actualité du partenariat Cameroun-Union européenne.

S'alignant dans la logique institutionnelle de maintien d'un dialogue de partenariat actif, face aux contraintes contextuelles de la crise socio-sanitaire du coronavirus, ainsi qu'aux enjeux et défis courants de coopération au développement que cette crise tend à exacerber, la CAON a instruit les différents dossiers du dialogue multilatéral OEACP-UE et du dialogue bilatéral Cameroun-UE.

L'instruction de ces dossiers a essentiellement porté au niveau multilatéral, sur la participation du Cameroun aux rencontres du Conseil des Ministres OEACP (session extraordinaire de juillet 2020 et 111^{ème} session ordinaire de décembre 2020), et au niveau bilatéral sur la tenue régulière des échanges entre l'Ordonnateur National et l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE.

En points marquants de la mobilisation institutionnelle du dialogue de partenariat, on notera au bilan de l'année 2020, l'accord politique auquel l'OEACP et l'UE sont parvenus sur le texte du nouvel Accord de partenariat suite aux négociations Post-Cotonou, et l'amélioration du portefeuille bilatéral qui a intégré les besoins pressants d'appui à la lutte contre la pandémie du coronavirus.

En conformité pratique de son corps opérationnel de métier, la dynamique d'accompagnement de mise en œuvre du programme de coopération Cameroun-UE a mobilisé l'énergie d'action de la CAON, autour de la coordination d'appui aux activités de :

- Réformes sectorielles du développement rural, dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de réforme sectorielle adossé à l'Appui Budgétaire Sectoriel de l'UE ;
- Développement des filières Lait, Coton, Banane, Noix de cajou, Biodiversité, Foresterie-Bois, Horticulture, au titre de la mise en œuvre des programmes et projets du secteur du Développement rural et Environnement ;
- Développement du secteur des infrastructures, concernant en l'occurrence, les aménagements urbains, les villes secondaires, la sécurité routière, les corridors d'Afrique centrale, le chemin de fer Bélabo-Ngaoundéré ;
- Amélioration de la gouvernance, relativement aux initiatives partenariales de paix et sécurité en Afrique centrale, de renforcement du système des Finances publiques, de consolidation de la société civile, et de modernisation de l'état civil ;



- Développement de la coopération économique et commerciale, notamment concernant d'une part, l'accompagnement à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) Cameroun-UE (élaboration du document de plaidoyer pour la mobilisation des financements et instruction actualisée de l'étude sur l'Impact Fiscal Net lié à la mise en œuvre de l'APE), et d'autre part, la promotion de l'intégration régionale et de la compétitivité économique nationale.

S'agissant de l'instruction des ressources de coopération, l'actualité pressante et subite du Covid19 a agité l'agenda financier du partenariat européen, qui a dû procéder à un mouvement de mobilisation spécifique pour apporter sa contribution conséquente au plan de riposte national. Sous la bannière de l'Equipe Europe, l'UE et certains de ses Etats membres ont mis à disposition dès le mois de juin, une enveloppe de 28 millions d'euros (18 milliards de francs CFA).

Plus ordinairement, la mobilisation et le suivi des ressources FED se sont poursuivis, avec l'enrichissement du portefeuille Cameroun, d'une nouvelle convention de financement de 29,95 millions d'euros conclue en janvier 2020 sur les fonds du Programme Indicatif Régional (PIR Afrique centrale) et relative au Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale (PAIRIAC).

La mobilisation et la gestion des subventions européennes ont davantage bénéficié de l'expertise d'accompagnement de la CAON au cours de la période sous revue.

Les perspectives partenariales de court terme (2021) relatives à la fois au Post-Cotonou et au post-11^{ème} FED, ont été sujettes à une intense activité de jalonnement du futur cadre de partenariat, notamment :

- » La finalisation des négociations Post-Cotonou, dont l'élaboration du texte du nouvel Accord de partenariat a reçu la contribution active du Cameroun, sous-tendue par les travaux des groupes d'experts coordonnés par la CAON ;
- » L'entame du dialogue bilatéral entre l'ON et le CDD sur le processus de programmation 2021-2027 des interventions de partenariat européen.

Dans la continuité de cette mobilisation prospective, l'année 2021 ouvrira de nouveaux auspices de développement et de renforcement du partenariat avec l'Union européenne.

Faits saillants de la coopération en 2020



Post Cotonou : 6^{ème} réunion des Négociateurs en Chef
du Post Cotonou

14 février 2020
Bruxelles



Pont sur le Logone : cérémonie de pose de la 1^{ère}
pierre du projet de construction d'un pont de 620 m
sur le fleuve logone avec ses voies de raccordement
entre les villes de Bongor (Tchad) et Yagoua
(Cameroun)

27 février 2020
Bongor



Signature du décaissement anticipé de la tranche fixe
de l'exercice 2020 de l'Appui budgétaire de l'Union
européenne

7 juillet 2020
Yaoundé



Cérémonie de signature de la Convention de
financement du projet relatif à l'Accompagnement
des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun
(ABC Coton)

16 Juillet 2020
Yaoundé

Faits saillants de la coopération en 2020

Audience de fin de mission accordée par Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Ordonnateur National du FED, à S.E.M **Hans-Peter SCHADEK**, l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au Cameroun, arrivé en fin de séjour.

23 juillet 2020
Yaoundé



Session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Organisation des Etats ACP

28 juillet 2020
En visioconférence



10^{ème} et dernière réunion des Négociateurs en Chef ACP et UE pour l'Accord Post-Cotonou

3 décembre 2020
En visioconférence



111^{ème} session du Conseil des Ministres ordinaire de l'Organisation des Etats ACP

14-17 décembre 2020
En visioconférence



■ Propos introductif du Coordonnateur National



Aliou ABDOULLAHI
Coordonnateur National
de la CAON-FED

Mobilisation active

L'année 2020 a connu un contexte mondial marqué par la pandémie du coronavirus (Covid19) qui a affecté de façon considérable l'ensemble des activités dans tous les domaines. La virulence prononcée de cette pandémie a pris corps en occident et dans les pays africains dès le mois de mars, influençant négativement de part et d'autre et entre les frontières, aussi bien le rythme que la densité et la productivité de travail tout au long de l'année.

L'évolution sanitaire du Cameroun relativement à la progression de cette pandémie dont les premiers cas d'infection ont été enregistrés en mars, a donné lieu à diverses orientations et adaptations des politiques publiques, tous secteurs confondus.

Prises en tenaille par le fort degré d'implication interrelationnelle des différents acteurs issus de divers horizons nationaux, les politiques et stratégies de développement du partenariat n'en ont pas été du reste, et ont connu d'importants bouleversements fonctionnels tant au niveau national que régional et international.

Face à cette situation, la CAON sous l'égide de l'Ordonnateur National du FED et en collaboration avec ses différents partenaires institutionnels et techniques, est restée focalisée sur ses objectifs professionnels et de performance, dans l'optique de maintenir le cap qualitatif de la dynamisation de la coopération Cameroun-Union européenne.

C'est à ce titre que dans l'élan d'arrimage fonctionnel à la donne contextuelle d'une part, et d'adaptation aux exigences de sécurité sanitaire de circonstance d'autre part, la CAON a poursuivi avec abnégation, le déploiement de ses missions.



L'année 2020 s'achève ainsi sur une dynamique évolutive des acquis de consolidation et de perspectives nouvelles du partenariat, enregistrés en 2019.

Sous la thématique générique de la mobilisation constante, le présent rapport annuel 2020, rend compte du déploiement actif de la CAON pour l'activation incessante des mécanismes et des ressources de la coopération européenne en faveur du développement du Cameroun, suivant cinq articulations de présentation :

- La mobilisation managériale relative à la conduite du processus de coordination des activités de partenariat ;
- La mobilisation institutionnelle traitant de l'instruction du dialogue multilatéral et bilatéral de partenariat ;
- La mobilisation opérationnelle, afférente aux activités d'accompagnement de la mise en œuvre des programmes et projets de la coopération européenne ;
- La mobilisation financière portant sur l'état d'activation et de suivi des ressources de coopération ;
- La mobilisation prospective relative à l'implication au processus constructif du futur cadre de partenariat Post-Cotonou et post-11^{ème} FED.





1. Mobilisation Managériale

L'*impulsion managériale de la CAON s'est développée au cours de l'année 2020, autour d'une triple dynamique fonctionnelle, structurelle et communicationnelle, tendant à maintenir le cap de l'efficacité de métier et de la performance de rendement.*



○ Management fonctionnel

- **Pandémie Covid19**
 - L'adaptation fonctionnelle
- **Dynamique de performance**
 - La mobilisation d'efficacité et de rendement
- **Management participatif**
 - La dynamique d'équipe
- **Management conjoint**
 - La dynamique de suivi conjoint CAON- DUE

○ Management structurel

- **Gestion Qualité**
 - La démarche qualité en cours
- **Investissements**
 - L'amélioration continue du cadre et des outils de travail

○ Management communicationnel

- **Publications**
 - La dynamique du faire-savoir
- **Site internet**
 - La visibilité institutionnelle en construction

Pandémie Covid19

L'adaptation fonctionnelle

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus dont le pic mondial et national d'alerte a été déclaré en mi-mars 2020, et en conformité des directives édictées par les autorités, la CAON a pris les dispositions d'adaptation de son fonctionnement, afin de poursuivre ses activités tout en faisant échec en son sein, à la propagation du virus.

Dispositifs spécifiques liés aux mesures barrières

- Dispositif de lavage des mains ;
- Équipement et mise en action de matériels de prévention et de protection : Gels hydro alcooliques – Thermomètres infra rouges – Masques – Gants de nettoyage – Produits désinfectants ;
- Mobilisation du Médecin de travail pour des entretiens d'information et de sensibilisation ;
- Sensibilisation du personnel aux gestes barrières et signes d'alerte ;
- Affichages de sensibilisation des visiteurs ;
- Désinfection des bureaux ;
- Acquisition et mise en fonctionnement de l'équipement de visioconférence ;
- Accompagnement logistique des partenaires (masques, gel, salle de réunion pour visioconférences...).

Réorganisation conjoncturelle des modalités de travail

- Réaménagement temporaire du calendrier hebdomadaire d'activités avec détermination des personnels essentiels et non essentiels ;
- Système de rotation au poste ;
- Réduction du travail en présentiel et promotion du télétravail ;
- Protocole de protection et de distanciation pour les réunions et les activités en présentiel ;
- Organisation de réunions avec divers partenaires en visioconférence.



Tests de dépistage du personnel

- Prise en charge et organisation des tests de dépistage collectifs ;
- Suivi des résultats des tests et des opérations de contrôle.

Dynamique de performance

La mobilisation d'efficacité et de rendement

Tout en faisant face aux contraintes d'adaptation fonctionnelle imposées par la pandémie du coronavirus, la CAON est restée mobilisée autour de ses objectifs de performance, à travers l'animation d'une dynamique d'efforts vers plus d'efficacité et de rendement.

■ Contrat révisé d'Objectifs et de Performances de la CAON

La CAON est assujettie sur la période 2017-2021, à un contrat d'objectifs et de performances qui l'engage vis-à-vis de l'Ordonnateur National, à l'atteinte d'objectifs déterminés, assortis d'indicateurs d'appréciation préétablis.

Sur la base des conclusions de l'évaluation à mi-parcours faite en 2019, et qui recommandaient la redéfinition adaptée des priorités et objectifs, une révision de ce contrat s'est opérée, corrélativement aux évolutions du contexte du partenariat, et aux ajustements subséquents des missions de la CAON (les experts sectoriels étant désormais focalisés sur les investissements et l'appui budgétaire et les gestionnaires financiers sur les subventions). Plusieurs axes et objectifs ont été reformulés et/ou redéfinis, autant que les actions, indicateurs et engagements correspondants s'en sont trouvés modifiés.

Le contrat révisé qui a pris effet à compter du 20 avril 2020, constitue la nouvelle boussole de performance et de rendement attendus du personnel, dont l'exercice d'appropriation a fait partie des articulations majeures de la réunion annuelle de Team Building qui s'est tenue au mois de septembre à Bana.

■ Evaluations d'objectifs et de performances du personnel

L'émulation d'effort du personnel de la CAON est encadrée par l'exercice annuel d'évaluation qui se déroule chaque premier trimestre. L'exercice consiste à établir un plan d'action et d'objectifs pour chacun des personnels, sur la base de l'appréciation des résultats obtenus par rapport aux objectifs de l'année précédente, et en fonction des éventuelles données évolutives de contexte.

L'évaluation 2020 a conforté les efforts appréciables d'engagement et de performances professionnelles qui confirment les tendances positives de résultats enregistrés au fil des années. Pour aller de l'avant, le management a fixé le cap d'une plus grande adaptation des missions et du travail de la CAON aux données changeantes des politiques publiques nationales et du partenariat européen.

Les articulations de mise en œuvre du "Job description" de chacun des personnels ont été actualisées à l'aune de ces grandes orientations.

■ Renforcement des capacités du personnel

Dans le cadre de la stratégie de renforcement des capacités, le plan validé de formation pour l'année 2020 prévoyait douze sessions de formation pour le personnel et les partenaires.

Seules trois sessions ont été effectivement réalisées, dont deux concernant le personnel ; la formation des Assistantes en gestion administrative du personnel, et la formation des chauffeurs en maintenance et mécanique automobile.

Le faible niveau de réalisation (25%) de ce plan de formation est essentiellement dû à l'indisponibilité des formateurs pour cause de pandémie du coronavirus. La réalisation des 75% restants a été reportée à l'année 2021.

Management participatif

La dynamique d'équipe

En tant qu'elle préside efficacement à la méthodologie fonctionnelle de travail au sein de la CAON, la logique de concertation et collaboration étroites, et de décloisonnement actif, s'est poursuivie en se renforçant, notamment dans le cadre des activités de coordination et de cohésion d'équipe, menées de manière effective en 2020.

Coordination d'équipe

D'approche participative, itérative et inclusive dans une logique de synergie et de complémentarité de l'ensemble du personnel, la tenue régulière des réunions de coordination à un rythme mensuel, ainsi que les concertations sectorielles de travail avec les différents Experts, ont constamment encadré le travail d'équipe, autour de cinq principales rubriques de suivi.

Tableau 1 : Principales rubriques thématiques de coordination interne

Rubriques de suivi	Dossiers correspondants
Administration	Dossiers relatifs à la gestion administrative du personnel et des services, relevant du suivi des responsables administratifs et comptables.
Coordination	Dossiers d'ordre stratégique/technique relevant du suivi du staff de coordination.
Gestion financière	Dossiers d'ordre financier de la coopération UE, relevant du suivi du pool de Contrôle de Gestion
Opérations	Dossiers de mise en œuvre opérationnelle du programme de coopération UE, relevant du suivi des Experts sectoriels.
Points d'agenda	Programmation d'activités – Actions prioritaires – Informations diverses.

Cohésion d'équipe

L'édition 2020 du «Team Building» annuel de la CAON s'est déroulée à l'hôtel La Vallée de Bana, du 15 au 19 septembre 2020, sous le thème : L'adaptation de la CAON face aux mutations de son environnement.

La rencontre a été l'occasion pour l'ensemble du personnel, d'échanger autour de plusieurs concepts thématiques de nature à mutualiser la connaissance des enjeux évolutifs d'intérêt institutionnel de la CAON et renforcer subséquemment l'esprit d'équipe dans l'optique de travailler collectivement à relever au mieux les défis y afférents.

Encadré 1:

Échanges thématiques du Team Building 2020

- Nouvelles directives du partenariat Afrique-UE : Evolutions stratégique, institutionnelle, opérationnelle
- Examen de l'environnement d'action de la CAON :
Macroenvironnement : Opportunités / Menaces
Microenvironnement : Forces / Faiblesses
- Principes éthiques et déontologiques des Services Publics – Note d'instruction du 27 juillet 2012 sur l'organisation du travail au sein du MINEPAT :
Rationalité juridique – Rationalité managériale
- Contrat d'Objectifs et de Performances (révisé) :
Exercice d'appropriation - Recommandations
- Illustrations conceptuelles de cohésion d'équipe :
Changement de paradigme – Leadership – Communication
- Démarche Qualité :
Processus de certification ISO 9001



Management conjoint

La dynamique de suivi conjoint CAON-DUE

En point d'honneur de la logique d'efficacité de l'action concertée CAON-DUE pour l'amélioration des interventions européennes de développement au Cameroun, la coordination conjointe d'ordre stratégique et opérationnel des activités de coopération Cameroun-UE, est restée de mise en 2020, dans l'adaptation pratique au contexte de la Covid19.

Coordination conjointe CAON-DUE

Organisées de façon alternée à la DUE et à la CAON, les activités de coordination conjointe se sont régulièrement tenues dans le cadre de :

- Réunions périodiques d'échanges actualisés d'informations et de suivi stratégique des thématiques et opérations de partenariat ;
- Rencontres de suivi de l'agenda du dialogue de partenariat ;
- Concertations sectorielles/thématiques relatives au traitement et à l'instruction courante des dossiers et activités de coopération ;
- Discussions techniques de programmation des ressources et de suivi de la mise en œuvre des activités de coopération.

Dynamique opérationnelle conjointe CAON-DUE

L'agenda commun CAON-DUE inclut le suivi conjoint de terrain en vue de l'accompagnement du processus opérationnel de programmation et de mise en œuvre des projets et programmes de la coopération européenne, ainsi que de la réalisation de diverses missions en corrélation de visibilité du partenariat européen au Cameroun.

Des concertations préparatoires aux descentes couplées, en passant par la co-organisation des activités de terrain, le processus conjoint a connu dans la période sous revue, un rythme régulier et dense à la mesure de la diversité des opérations à suivre.

Il est à noter que le contexte de la Covid19 qui a prévalu en imposant certaines restrictions de mobilité, n'en a pas moins freiné la dynamique opérationnelle conjointe qui est restée constante de par les mesures d'adaptation appropriées qui ont été régulièrement prises.



Gestion Qualité

La démarche qualité en cours

Le mouvement qualitatif de gestion et de fonctionnement de la CAON demeure une option privilégiée du management, qui s'est employé au courant de l'année, à mobiliser davantage l'action et les ressources autour d'objectifs clés de valorisation institutionnelle.

Opération CAON Verte

À la faveur des usages de bonnes pratiques qui animent le processus de collaboration avec la DUE, une impulsion bio, née de la volonté commune de promouvoir de part et d'autre les attitudes pro-environnement, prend progressivement corps au sein de la CAON.

Sur les traces des concepts et expériences développés ailleurs, la CAON marque ses repères «vert» dans la mise en pratique d'un certain nombre de mesures favorables à la promotion d'un environnement sain :

- Limitation de l'utilisation des papiers à travers la réduction des impressions et le recours privilégié aux fichiers partagés et échanges par mail ;
- Limitation de l'utilisation des bouteilles plastiques par la mise en place du dispositif de bonbonnes d'eau à l'usage commun du personnel ;
- Utilisation des produits d'entretien bio ;
- Tri et recyclage des déchets.



Chantier de Certification ISO

Le processus de certification ISO reste un chantier prioritaire de la CAON, sur le chemin de son perfectionnement institutionnel, en lien avec les objectifs d'optimisation professionnelle interne et d'adaptation aux mutations du contexte de partenariat avec l'UE.

Dans l'intervalle des disponibilités budgétaires permettant d'en enclencher la phase opérationnelle, les cotations reçues des consultants sont positionnées dans l'optique de la procédure de sélection et de contractualisation en temps opportun.



Investissements

L'amélioration continue du cadre et des outils de travail

La réalisation du plan d'investissement de la CAON s'est poursuivie en 2020, dans la cadre d'aménagements structurels et d'équipements fonctionnels de nature à améliorer davantage les conditions de travail et de mise en œuvre des activités de coordination de la coopération Cameroun-UE.

Aménagements structurels

- Rénovation et ameublement des bureaux du 4^{ème} étage



- Rénovation du Centre de Documentation



- Acquisition et installation du dispositif de sécurité-incendie dans tous les bureaux.



Équipements fonctionnels

- Acquisition et mise en fonctionnement du logiciel de suivi budgétaire des fonds de contrepartie alloués au suivi de la coopération Cameroun-UE
- Dispositifs «Verts»
- Mise en place du système de vidéo conférence WEBEX.

Publications

La dynamique du faire-savoir

La stratégie communicationnelle de la CAON s'est renforcée au courant de l'année 2020, avec la parution d'un nouveau support d'information (CAON Infos) à vocation périodique, en plus du rapport d'activités dont la production concernant l'année 2019, s'est alignée au rythme annuel habituel.

Bulletin d'information "CAON Infos"

En avril 2020, a été diffusée, auprès de 200 partenaires et acteurs de la coopération Cameroun-UE, l'édition inaugurale du bulletin d'information de la CAON dénommé CAON Infos.

L'objectif majeur de cette publication qui se veut périodique, est de partager l'actualité et les données d'évolution du partenariat Cameroun-UE, dans une triple logique de contexte, de visibilité et de mise en exergue du savoir-faire de la CAON en tant que structure au service de l'amélioration de la qualité des appuis de l'Union européenne au Cameroun.

La diffusion en option numérique par mails groupés, de cette première édition rédigée en versions française et anglaise, marquait ainsi l'aboutissement d'un processus conceptuel d'élaboration de projet éditorial, de design graphique, et de production et intégration de contenus.

La seconde édition de ce bulletin devrait paraître en avril 2021.



Rapport annuel 2019

Suivant le principe de l'information régulière de bilan d'exercice qui régit son fonctionnement, la production du rapport annuel 2019 a meublé le plan d'action communicationnel 2020 de la CAON.

Sous la thématique générique "Consolidation et nouvelles perspectives du partenariat Cameroun-UE", la triple approche analytique, descriptive et prospective de présentation des activités de partenariat, a permis de faire le point de la dynamique et des perspectives d'intervention de la coopération européenne au Cameroun, tel que suivi par la CAON au cours de la période sous revue.

Produit en versions française et anglaise, le rapport annuel 2019 a fait l'objet de diffusion en options physique et numérique. Plus de 600 copies physiques ont été éditées.



Site internet

La visibilité institutionnelle en construction

L'optimisation de sa visibilité institutionnelle est au cœur de la stratégie de positionnement digital engagée par la CAON, et dans le cadre de laquelle, l'année 2020 a vu le processus de reconstruction et de dynamisation de son site internet s'accroître.

Options stratégiques

Objectif

Se doter d'un site web institutionnel, dynamique, simple, épuré, rapide à consulter et utile.

Analyse de l'environnement externe

Basé sur un benchmarking, sites internet visités : europa.eu, PNUD, COFED RDC, apple.com, gouv.fr, eurostat...

Cibles

Le grand public en général ; plus spécifiquement la stratégie vise plusieurs groupes de cibles distincts en fonction de leurs rôles et contributions respectifs : les administrations et organisations parties prenantes du partenariat CAM-UE, les élus locaux, la société civile les autorités administratives, les universitaires, le secteur privé, les médias...

Stratégie de moyens

Publications (appels à propositions, rapports d'activités, e-newsletter) – Vidéos, images (illustrations d'articles)

Stratégie de contenus

Les contenus propres de la CAON résonnent avec l'actualité de la coopération.

Processus opérationnel

Dans le cadre du processus de reconstruction et de dynamisation du site internet de la CAON, les principales opérations ci-après ont été menées :

- L'élaboration du cahier des charges ;
- Le recrutement d'un prestataire ;
- La supervision du prestataire (Orientations sur l'esprit créatif du site et son côté institutionnel) ;
- L'élaboration de l'arborescence du site ;
- L'élaboration du contenu rédactionnel.

Le premier semestre 2021 sera consacré à :

- la traduction anglaise ;
- la mise en ligne ;
- l'animation du site ;

Il est également envisagé la création et la gestion d'un compte twitter.



2. Mobilisation Institutionnelle

En dépit des difficultés liées aux contraintes imposées par la pandémie à coronavirus, le dialogue de partenariat avec l'Union européenne a été activement entretenu à diverses instances institutionnelles multilatérales et bilatérales.

L'instruction des dossiers des rencontres statutaires OEACP et OEACP-UE, ainsi que des audiences entre l'Ordonnateur National du FED et l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne, a contribué sur le plan institutionnel, à poursuivre et renforcer la dynamique de partenariat avec l'UE.

○ Dialogue multilatéral OEACP et OEACP-UE

■ La revue statutaire de coopération

- Session extraordinaire du Conseil des Ministres OEACP
- 111^{ème} session du Conseil des Ministres OEACP

○ Dialogue bilatéral Cameroun-UE (ON-CDD)

■ La revue actualisée de coopération

- Agenda 2020 des rencontres ON-CDD
- Contenus thématiques 2020 des audiences ON-CDD

Dialogue multilatéral OEACP et OEACP-UE

La revue statutaire de coopération

Les fortes restrictions de mobilité dues à la pandémie de la Covid19 ont émaillé le respect du calendrier 2020 des rencontres statutaires de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACAP). L'année 2020 s'est finalement achevée sur la tenue de la 111^{ème} session du Conseil des Ministres, précédée d'une session extraordinaire, toutes organisées en visioconférence.

■ Session extraordinaire du Conseil des Ministres OEACP du 28 juillet 2020

Cette session extraordinaire a pour l'essentiel, permis de faire le point de la coopération OEACP et OEACP-UE sur :

- L'état d'avancement appréciable, les approbations techniques intermédiaires et les questions pendantes du processus d'achèvement des négociations Post-Cotonou ;
- Les mesures de régularisation des arriérés de contributions des Etats membres ;
- L'approche de dialogue avec l'UE sur les questions de coopération fiscale, de blanchiment de capitaux et de lutte contre le terrorisme ;
- Les orientations de clôture ordonnée du Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA)

■ 111^{ème} session du Conseil des Ministres OEACP du 14 au 17 décembre 2020

Les articulations thématiques de la 111^{ème} session du Conseil des Ministres OEACP ont donné lieu aux échanges et conclusions sur :

- Les questions administratives et financières de fonctionnement du secrétariat OEACP : Révision adoptée du statut du personnel – Restructuration en cours du Secrétariat – Approbation budgétaire 2021 ;
- L'approbation du texte de l'Accord Post-Cotonou conclu avec la Partie européenne le 03 décembre 2020 ;
- La prorogation à titre de mesure transitoire, des activités du Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA), dans la perspective d'un accord avec la Partie européenne sur la pérennisation des acquis de cette structure.



L'ON, Chef de la délégation camerounaise à cette assise y a notamment insisté sur l'importance de la coordination du partenariat avec l'Union européenne tant au niveau national, régional, que continental et tous ACP, au regard des directives européennes pour la Programmation 2021-2027 et des règles de l'Instrument de Voisinage, de Coopération au Développement et de Coopération Internationale (NDICI) qui remplacera le FED, afin de garantir un meilleur impact de cette coopération sur l'économie nationale.

Accord politique sur l'après-Cotonou

Dans le sillage du dialogue institutionnel de renouvellement du partenariat OEACP-UE, un accord politique a été obtenu sur le texte du nouvel Accord qui régira les relations de coopération entre l'OEACP et l'UE après l'Accord de Cotonou. Le texte du nouvel accord de partenariat a été finalisé au terme du cinquième et dernier cycle des négociations Post-Cotonou, achevé le 03 décembre 2020.

■ Accord politique

Les négociateurs en chef de l'OEACP et de l'UE sont parvenus le 03 décembre 2020, à un accord politique sur le texte d'un nouvel Accord de partenariat qui succédera à l'Accord de Cotonou.

Depuis l'entame des négociations en 2018, les instances de dialogue OEACP-UE ont régulièrement marqué un point d'honneur au suivi et à l'évolution des discussions. Le calendrier fort chargé des différents travaux s'est bouclé en 2020 sur la tenue du cinquième et dernier cycle de négociations, au terme duquel, les Parties ont procédé au toilettage juridique et à la vérification finale du nouvel Accord.

Sous la conduite de l'Ordonnateur National du FED, membre du Groupe Central de Négociations OEACP pour le compte de l'Afrique centrale, assisté de l'Ambassadeur à Bruxelles et auprès des Institutions de l'Union européenne, le Cameroun a pris une part active à toutes les étapes des discussions, sur la base notamment des travaux préparatoires des Groupes d'Experts coordonnés par la CAON. A ce titre et pour le compte du cinquième cycle de négociations, la relecture d'intérêt national et d'avis contributif du Cameroun, du projet d'Accord de partenariat OEACP-UE Post-Cotonou, a fait l'objet d'observations pertinentes de fond et de forme, appréciées et prises en compte par les instances supérieures de négociations, dont les travaux ont abouti à l'accord politique de référence.

Toutes les grandes orientations politiques portant sur le financement du développement, les échanges commerciaux, la migration, le changement climatique, la gouvernance, l'architecture institutionnelle entre autres, ont été adoptées et consignées dans un texte définitif.

■ Prochaines étapes

L'accord politique ouvre la voie aux procédures internes au terme desquelles, le nouvel Accord sera paraphé par les négociateurs en chef, marquant ainsi la fin des négociations.

La signature du texte par les Chefs d'Etat et de Gouvernement interviendra courant 2021. Entre temps, afin d'éviter un vide juridique et disposer du temps nécessaire au déroulement des procédures internes préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord, le partenariat OEACP-UE se poursuivra sous le régime de la prorogation circonstanciée de l'Accord de Cotonou.

Dialogue bilatéral Cameroun-UE (ON-CDD)

La revue actualisée de coopération

Au-delà des diligences ordinaires de conduite de la coopération, les problématiques particulières de développement du Cameroun, apparues dans le contexte socio-sanitaire et économique de 2020, ont suscité une plus grande mobilisation de concertation entre l'Ordonnateur National du FED (ON) et l'Ambassadeur Chef de Délégation de l'UE (CDD).

■ **Agenda 2020 des rencontres ON-CDD**

L'agenda 2020 du dialogue institutionnel entre le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (ON-FED), et l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne au Cameroun (CDD), s'est articulé autour de trois catégories de rencontres :

- Les rencontres semestrielles de suivi du partenariat qui se sont déroulées aux mois de juin et de décembre;
- Les audiences ponctuelles en intervalles des rencontres semestrielles, dont la fréquence s'est accrue au rythme de l'actualité dense des urgences de partenariat ;
- Une audience de fin de mission à l'occasion du départ de S.E.M. Hans Peter SHADECK en juillet.



■ **Contenus thématiques 2020 des audiences ON-CDD**

Au cours de leurs échanges, les deux autorités ont eu à aborder diverses questions d'intérêt partenarial dont le point instructif fait l'objet de suivi par la CAON :

- Revue du portefeuille de coopération ;
- Appui budgétaire sectoriel de l'UE ;
- Partenariat économique et commercial (APE Cameroun-Union européenne) ;
- Rapport conjoint de monitoring de la mise en œuvre de l'APE ;
- Dialogue Economique Structuré ;
- Perspectives socio-économiques et budgétaires dans le contexte de la crise Covid19 et sur les réformes économiques et financières prioritaires à moyen terme (2021-2024) ;
- Impact sanitaire, social et économique de la pandémie COVID19 ;
- La SND30 et l'impact de la crise Covid19 ;
- La Stratégie gouvernementale de riposte face à la pandémie du coronavirus ;
- Enjeux de planification territoriale et gouvernance/gestion durable des ressources naturelles, notamment forestières ;
- Mesures d'Accompagnement Bananes (MAB) ;
- Programmation 2021-2027 de la coopération européenne au développement ;
- Programmation bilatérale UE 2021-2027 et perspective régionale/sub-saharienne.

Une entente cordiale s'est dégagée de toutes les audiences.

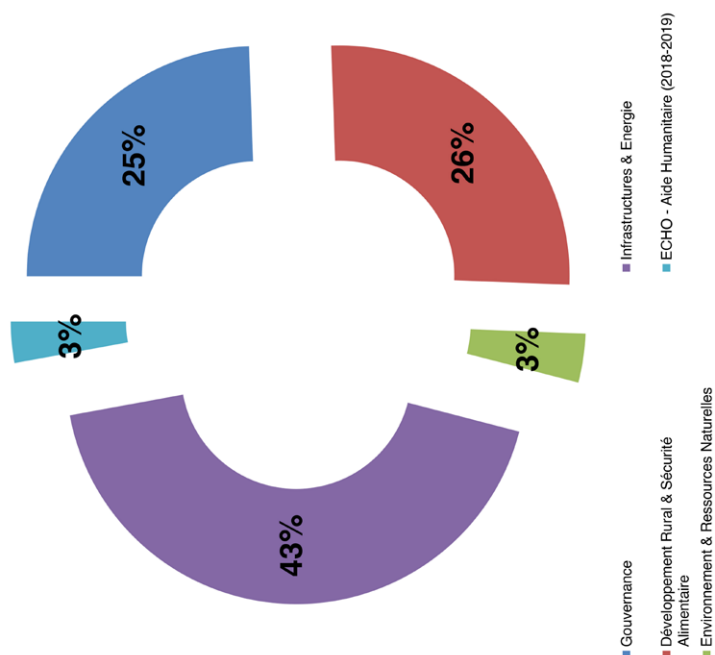
Figure 1

Le portefeuille 2020 de l'UE au Cameroun

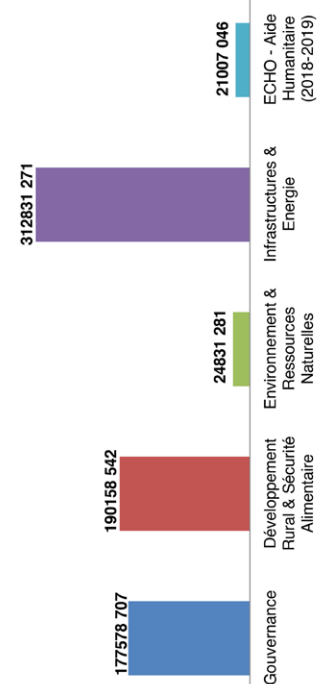
Coopération Union européenne - Cameroun (2019-2020)

Secteur DAC	Montant €
Gouvernance	
Gouvernement & Société Civile	113 262 945
Entreprises et Autres Services	14 000 000
Infrastructure et Services Sociaux Divers	278 185
Reconstruction & Réhabilitation	10 000 000
Politique Commerciale et Réglementations	18 203 419
Education	284 308
Industries Manufacturières, Extractives, Construction	20 199 850
Santé	1 350 000
Total Gouvernance	177 578 707
Secteur DAC	
Développement Rural & Sécurité Alimentaire	
Agriculture, Sylviculture, Pêche	76 826 569
Autres Multisecteurs	77 807 801
Aide Alimentaire / Sécurité Alimentaire	27 775 000
Education	7 000 000
Industries Manufacturières, Extractives, Construction	749 172
Total Développement Rural & Sécurité Alimentaire	190 158 542
Secteur DAC	
Environnement & Ressources Naturelles	
Agriculture, Sylviculture, Pêche	6 106 388
Industries Manufacturières, Extractives, Construction	1 531 808
Environnement & Changement climatique	17 193 084
Total Environnement & Ressources Naturelles	24 831 281
Secteur DAC	
Infrastructures, Energie & Décentralisation	
Gouvernement & Société Civile	2 685 970
Autres Multisecteurs	67 202 584
Eau & Assainissement	41 142 206
Transports & Entreposage	88 734 743
Energie	101 065 767
Environnement & Changement climatique	12 000 000
Total Infrastructures & Energie	312 831 271
Secteur DAC	
ECHO - Aide Humanitaire	
Intervention d'Urgence	21 007 046
Total ECHO - Aide Humanitaire (2018-2019)	21 007 046
Grand Total	726 406 847

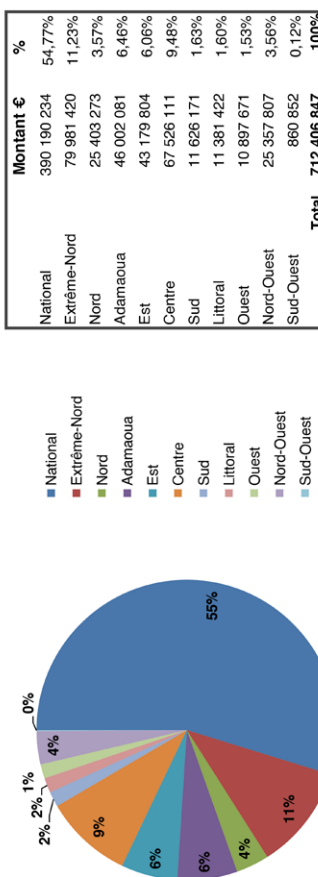
Répartition sectorielle en pourcentage du portefeuille actif de l'UE au Cameroun, inclus ECHO



Montant total (€) par Secteur



Répartition par Région





3. Mobilisation Opérationnelle

Dans les différents secteurs et filières d'intervention du partenariat européen, et au titre des articulations majeures du champ de mission de la CAON, l'année 2020 a connu un accompagnement actif constant des acteurs, pour un plus grand impact de développement socio-économique national.



○ Appui Budgétaire Sectoriel

- Réformes sectorielles – Développement rural

○ Développement Rural et Environnement

- Dialogue sectoriel – Développement rural
- Lait
- Coton
- Banane
- Noix de cajou
- Horticulture
- Biodiversité
- Forêt – Bois

○ Infrastructures

- Dialogue sectoriel – Infrastructures
- Aménagements urbains
- Villes secondaires
- Sécurité routière
- Corridors d'Afrique centrale
- Pont sur le Logone
- Rail Bélabo-Ngaoundéré

○ Gouvernance

- Dialogue sectoriel – Gouvernance
- Paix et Sécurité en Afrique centrale
- Finances publiques
- Société civile
- État civil

○ Commerce et Développement du Secteur Privé

- Dialogue sectoriel – Commerce et Secteur privé
- Stratégie de mise en œuvre de l'APE
- Impact Fiscal Net lié à la mise en œuvre de l'APE
- Compétitivité nationale
- Intégration régionale
- Petites et Moyennes Entreprises

Réformes sectorielles – Développement rural

La mobilisation active de mise en œuvre du Contrat de Réforme Sectorielle

Entrée en vigueur avec la signature de l'avenant y relatif, intervenue le 16 décembre 2019, la seconde phase du Contrat de Réforme Sectorielle (CRS 2) de l'appui budgétaire sectoriel de l'UE, d'un montant en don de près de 32,8 milliards FCFA (soit 50 millions d'euros) couvrant la période 2020-2021, a connu une intense activité de mise en œuvre en 2020.

Point d'action et de suivi du Contrat de Réforme Sectorielle 2 (CRS2)

La CAON a accompagné l'ensemble des activités menées par les différentes parties prenantes impliquées dans le processus de mise en œuvre du CRS2, à travers principalement :

- La participation aux travaux du Groupe thématique chargé du suivi de la mise en œuvre des indicateurs de performance de l'ABS, ainsi qu'aux travaux du Comité de suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles ;
- Le suivi concerté avec la DUE, de l'opérationnalisation par les Administrations et autres structures concernées, des diverses activités de mise en œuvre du CRS2 ;
- La coordination de diverses séances de travail sur le suivi de l'atteinte des indicateurs ;
- L'accompagnement (facilitations) des Experts de la mission d'Assistance Technique ;
- L'instruction des dossiers de décaissement auprès de l'ON et de la DUE.

Point d'évaluation et de résultats du Contrat de Réforme Sectorielle 2 (CRS2)

Du montant total de 16,4 milliards de FCFA attendu par le Cameroun, au titre des allocations prévues en 2020, il ressort du bilan de mise en œuvre du CRS2 à l'échéance du mois de décembre, un décaissement final de 14,4 milliards de FCFA, dont la totalité de la tranche fixe libérée de manière anticipée en guise de réponse à la crise sanitaire liée à la Covid19. Le gap de 2 milliards de FCFA relevant de la non satisfaction de deux des sept indicateurs prévus sur les tranches variables, est reporté aux activités et objectifs de 2021.

Tableau 2 : Etat d'exécution 2020 du CRS2

Allocations et Modalités			Evaluations et Décaissements	
Allocations (milliards FCFA)	Modalités		Cible atteinte (Décaissement)	Cible non atteinte (Non décaissement)
Tranche fixe	Conditions Générales (CG)			
	5,9	CG.1 : Politique publique CG.2 : Stabilité macroéconomique CG.3 : Gestion des finances publiques CG.4 : Transparence budgétaire	5,9	
	Conditions particulières / Indicateurs (I)			
	1,31	I_1.1 : Accompagnement de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Semences Végétales	1,31	
	1,31	I_1.2 : Accompagnement de la mise en œuvre de la Politique de Santé Animale et de Santé Publique Vétérinaire	1,31	
Tranche variable	1,31	I_1.3 : Désenclavement des bassins de production agropastoraux	1,31	
	1,31	I_2.1 : Amélioration du niveau de concertation et d'inclusivité dans le développement de chaînes de valeur agropastorales prioritaires	1,31	
	1,31	I_3.1 : Amélioration de la qualité de la gestion des dépenses publiques dans le secteur rural	1,31	
	1,31	I_3.2 : Amélioration de la redevabilité mutuelle dans la gouvernance des entreprises publiques du secteur rural : le cas de la SODECOTON		1,31
	1,31	I_3.3 : Augmentation de la mobilisation et de la transparence dans la mobilisation des taxes affectées au secteur du cacao	0,655	0,655
	1,31	I_3.4 : Augmentation de la mobilisation et de la transparence des taxes affectées dans le secteur du bois	1,31	
	16,38		14,4	1,9

Point d'évolution des réformes du Contrat de Réforme Sectorielle 2 (CRS2)

En référence aux options de réforme convenues, une note d'évolution positive se dégage au terme de l'exercice 2020, quant à l'avancée des réformes engagées dans le cadre de la seconde phase du Contrat de Réforme Sectorielle.

Toutefois, des écarts de compréhension sont apparus entre les parties sur certaines cibles. Pour une meilleure approche commune en vue de faciliter l'atteinte des cibles prévues en 2021, il a été organisé à Ebolowa en décembre 2020 un atelier d'harmonisation et d'élaboration participative des plans d'action.

Tableau 3 : Etat de mise en œuvre 2020 des réformes du CRS2

Options de réformes convenues	Actions de réforme réalisées
CG.1 : Politique publique	Révision/actualisation finale de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) et de son pendant opérationnel, le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) Adoption de la nouvelle SDSR/PNIA (2020-2030) portée vers « le soutien à une croissance durable du Secteur Rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations ».
CG.2 : Stabilité macroéconomique	Mesures de préservation de la stabilité macroéconomique, intégrant les dispositifs ajustés à la lutte contre la pandémie du coronavirus.
CG.3 : Gestion des finances publiques	Activités d'opérationnalisation du Plan Global de Réformes de la Gestion des Finances Publiques (PGRGFP) pour la période 2019-2021. Activation régulière de la Plateforme de Dialogue sur les Finances Publiques.
CG.4 : Transparence budgétaire	Implémentation progressive des dispositions légales et réglementaires, ainsi que des mécanismes nationaux et internationaux en lien avec les exigences d'information du public sur les activités budgétaires
L.1.1 : Accompagnement de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Semences Végétales	Triple visite d'inspection d'au moins 70% des semenciers de cacao et maïs déclarés, par les inspecteurs semenciers du MINADER. Réalisation du plan de formation en technique de production des semences d'au moins six (06) chercheurs de l'IRAD dont deux (02) pour chacune de trois filières prioritaires (cacao, maïs et sorgho) pendant une durée d'au moins trois (03) mois par des Centres spécialisés étrangers.
L.1.2 : Accompagnement de la mise en œuvre de la Politique de Santé Animale et de Santé Publique Vétérinaire	Plan de réforme du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) par le biais de la réalisation d'un audit de performance et financier, suivi de l'élaboration d'un plan stratégique (2021-2023). Opération conjointe MINEPIA-LANAVET d'assainissement du marché du médicament vétérinaire à travers le prélèvement (MINEPIA) dans des établissements pharmaceutiques, et l'analyse (LANAVET) d'au moins 100 échantillons de médicaments vétérinaires.
L.1.3 : Désenclavement des bassins de production agropastoraux	Arrêté MINTP portant numérotation et inventaire des routes communales dans certains Départements des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud. Au total, 128 Communes concernées, réparties dans 21 Départements des 06 Régions sus-listées. Arrêté MINTP portant création, organisation et fonctionnement du Comité Interministériel chargé de la coordination des interventions visant le désenclavement des bassins de production agro-pastoraux. Validation par le Comité interministériel mis en place, du cadre méthodologique de priorisation des interventions dans les bassins de production agropastoraux.
L.2.1 : Amélioration du niveau de concertation et d'inclusivité dans le développement de chaînes de valeur agropastorales prioritaires	Élaboration et transmission dans les Services du Premier Ministre, du projet de décret portant réglementation de l'interprofession au Cameroun. Validation de quatre plans de structuration issus d'une étude contractualisée de consultant, et portant respectivement sur les filières coton, cacao, huile de palme et aquaculture.
L.3.1 : Amélioration de la qualité de la gestion des dépenses publiques dans le secteur rural	Décision MINADER, portant restructuration des projets et programmes relevant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, financés exclusivement par le BIP et le FODDECC. Transmission effective des rapports de la revue du portefeuille des projets et des Etablissements Publics (EP).
L.3.2 : Amélioration de la redevabilité mutuelle dans la gouvernance des entreprises publiques du secteur rural : le cas de la SODECOTON	(Incomplet) Conventions de régularisation de dettes croisées, signées entre l'Etat (MINEPIA, MINTP, MINADER et MINRESI) et la SODECOTON.
L.3.3 : Augmentation de la mobilisation et de la transparence dans la mobilisation des taxes affectées au secteur du cacao	(Incomplet) Fonds semencier : Document stratégique de réforme, signé par le MINADER Fonds cacao : Plan opérationnel de fonctionnement et budgets relatifs au guichet producteur, validés par le Comité de Gestion du FODDECC
L.3.4 : Augmentation de la mobilisation et de la transparence des taxes affectées dans le secteur du bois	Base des données effective et opérationnelle.

Dialogue sectoriel – Développement rural

La dynamique stratégique d'accompagnement du secteur rural

Le secteur du développement rural a globalement bénéficié au cours de l'année 2020 de plusieurs initiatives et actions de soutien qui participent d'un accompagnement stratégique dont la poursuite du dialogue ouvrira la voie au renforcement des interventions de partenariat.

Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI)

L'initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) catalyse un dialogue politique de haut niveau et des financements accrus pour soutenir des réformes ambitieuses et des actions de terrain dans la perspective d'aider ses pays partenaires à réduire les émissions provenant de la déforestation et la dégradation des forêts tout en réduisant la pauvreté. Elle vise précisément à appuyer les pays du Bassin du Congo (Cameroun, Guinée Equatoriale, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et République du Congo) dans leurs politiques de diversification économique en intégrant les objectifs d'une utilisation et d'une gestion raisonnée des terres et des ressources naturelles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+, le Cameroun a signé, en 2015, la Déclaration conjointe portant son adhésion aux objectifs de cette Initiative. Les engagements de la Partie nationale tardant malheureusement à se matérialiser au détriment de la concrétisation des retombées attendues, la relance du dialogue avec les instances CAFI s'est avérée nécessaire, notamment dans l'intérêt primordial de la capitalisation interne des opportunités offertes ; mobilisation des ressources du fonds fiduciaire CAFI – mobilisation des ressources bilatérales et multilatérales additionnelles – valorisation à l'international des efforts du Cameroun.

En collaboration avec la DUE, la CAON a initié l'instruction de cette relance de dialogue qui, sous l'égide du MINEPAT, s'oriente vers une nouvelle approche institutionnelle nationale, privilégiant la mobilisation accrue des différents secteurs avec un engagement fort des autorités, ainsi qu'une coordination multisectorielle renforcée.

Initiative « Cacao Durable »

Un dialogue de programmation est en cours, relativement à la mobilisation européenne d'une enveloppe globale de 25 000 000 d'euros destinés aux trois premiers pays exportateurs du cacao d'Afrique (Côte d'Ivoire, Ghana et Cameroun), dont 5 000 000 d'euros (soit 3 279 785 000 FCFA) en faveur du Cameroun.

Ce financement visant à renforcer la durabilité économique, sociale et environnementale de la production de cacao, s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'UE à l'Initiative Cacao Durable qui promeut la production et la commercialisation durables d'un cacao sans déforestation, l'engagement communautaire et l'inclusion sociale.

Entre autres éléments d'évolution du dialogue au niveau du Cameroun, il est envisagé que la modalité de mise en œuvre de l'action issue de ce financement s'articulera autour du mode de gestion indirect, avec la GIZ, la FAO (Organisation Mondiale pour l'Alimentation) et EFI (European Forest Institute) déjà retenus comme agences d'exécution. Le processus instructif complet de mise en œuvre de cette action s'intensifiera en 2021 sous le suivi de la CAON.

■ Système Informatique de Gestion des Informations Forestières (SIGIF2)

Dans le domaine de la gouvernance forestière, l'évaluation finale non concluante de l'opérationnalité du Système Informatique de Gestion des Informations Forestières (SIGIF2) a amené le Gouvernement et l'UE à convenir de réajustements d'intervention du Programme d'Amélioration de la Gouvernance en Milieu Forestier (PAMFOR), tendant à maintenir les perspectives de mise en œuvre, tout en évitant au Cameroun de perdre les trois millions d'euros budgétisés pour la composante adressant les objectifs assignés au SIGIF 2.

Les Parties ont à cet effet opté pour l'élaboration d'un avenant à la convention de financement du PAMFOR dont l'un des points de révision concerne le dégagement de deux millions d'euros (sur les trois millions d'euros provisionnés pour la composante) et le réengagement de cette somme en faveur d'un indicateur de tranche variable supplémentaire à mettre en œuvre en 2021 dans le cadre du Contrat de Réforme Sectorielle (CRS2) couvrant la période 2020-2021. L'instruction de ce dossier se conclura à l'entame de l'année 2021.

■ Partenariat CAON-FAO

La CAON-FED et le Bureau de liaison et de partenariat de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont enclenché une initiative de collaboration visant à promouvoir la complémentarité d'action, dans leur domaine d'intervention commun qu'est le secteur du développement rural.

Dans le cadre de réunions bipartites de concertation qu'elles tiennent depuis le mois d'avril 2020, les deux entités ont mené la réflexion sur les axes possibles de collaboration, tenant compte non seulement des activités opérationnelles actuelles, mais également des opportunités qui se dessinent dans la perspective de la programmation 2021-2027 du partenariat européen.

L'état des lieux de la mise en œuvre de certaines initiatives et projets ciblés (en cours d'identification, de formulation ou d'exécution), a permis d'élaborer une première matrice d'action sous forme d'accompagnement à l'imprégnation de terrain de la représentation nationale de la FAO. Il est prévu à terme la conclusion d'un Mémoire d'entente (MoU) qui formalisera ce cadre de collaboration.

■ Études prospectives du secteur rural

En guise d'éléments prospectifs d'appui au développement du secteur rural, deux études financées sur ressources de la FCT ont été retenues dans le cadre du dialogue sectoriel 2020 entre la CAON et la DUE :

- L'élaboration de la stratégie nationale de développement des filières horticoles du Cameroun ;
- L'élaboration de la stratégie nationale de pratique du warrantage au Cameroun.

Le processus de contractualisation des marchés y relatifs avec les deux prestataires respectifs que sont Performances Management et ERE Développement, a été bouclé durant la période sous revue et les résultats de leurs travaux sont attendus courant 2021.

Lait

La mise en fonctionnement progressive des mini laiteries du PAPA/ADFL

Depuis la clôture du Projet d'Appui à la Productivité Agricole (PAPA) réalisé sur le 10^{ème} FED, la pérennisation des acquis de la Composante Appui au Développement de la Filière Laitière (ADFL) a fortement mobilisé l'action de coopération européenne, notamment concernant la préoccupation du fonctionnement effectif des mini laiteries construites et équipées à cet effet. D'importantes évolutions positives ont été enregistrées en 2020.

Pérennisation des mini laiteries

Prenant en compte les faibles capacités d'ordre technique, financier et managérial des bénéficiaires, des efforts d'accompagnement ont été entrepris pour y remédier afin de faire fonctionner de manière optimale les mini laiteries construites, équipées et installées respectivement à Meiganga, Ngaoundéré, Garoua et Maroua dans le cadre du PAPA/ADFL.

L'année 2020 se solde ainsi sur :

- L'achèvement au mois de décembre, et à la satisfaction de toutes les parties prenantes (bénéficiaires, DUE et pouvoirs publics) de la mission contractuelle de renforcement des capacités des bénéficiaires, opérée par le Bureau d'Etudes ERE-Développement ;
- L'expérimentation satisfaisante, à titre pilote au sein de la mini laiterie de Maroua, du modèle économique relatif à la cession à des sociétés privées de gestion, avec un focus sur la nécessité pour ces sociétés de disposer dans leur structure constitutive, de trois catégories d'actionnaires, à savoir; les producteurs de lait, les institutionnels et les investisseurs privés.

Eu égard au succès enregistré dans l'expérimentation pilote de gestion de la mini laiterie de Maroua dont l'inauguration officielle s'est faite le 05 novembre 2020 par le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), la duplication du modèle économique appliqué est en cours d'exploration pour la mise en fonctionnement effective des autres mini laiteries.



Coton

L'appui à la productivité protectrice des ressources naturelles

Au-delà des interventions d'appui institutionnel à la SODECOTON dans le cadre du Contrat de Réforme Sectorielle, la mobilisation européenne en faveur du secteur cotonnier s'est davantage concrétisée en 2020 avec la conclusion de la convention de financement du Projet d'Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier (ABC) dont l'opérationnalisation conjointe avec la coopération allemande, vise un meilleur impact socio-économique de la filière.

Projet d'Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun (ABC)

L'Union européenne a initié le Projet d'Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun (ABC) qu'elle met conjointement en œuvre avec le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER) de la coopération allemande.

L'opération conjointe ABC-PADER cofinancée à hauteurs respectives de 6,2 milliards FCFA (UE) et 3,9 milliards FCFA (Allemagne), soit un total de 10,1 milliards FCFA, est axée sur le développement socio-économique combinant l'amélioration de la productivité et la préservation des ressources naturelles sur l'ensemble de la zone du bassin cotonnier du Cameroun. La GIZ en assurera la mise en œuvre.

Le processus de programmation de l'initiative ABC-PADER s'est pratiquement achevé en février 2020, avec la mission de validation de l'architecture d'exécution, au terme de laquelle, toutes les parties prenantes (acteurs et bénéficiaires) se sont accordées sur les arrangements institutionnels, la logique d'intervention et les liens entre la logique d'intervention et les activités à réaliser.

Le restant de l'année a été consacré à l'instruction de mise en route opérationnelle avec :

- La cérémonie protocolaire du 16 juillet 2020 à Yaoundé, marquant la co-signature (Gouvernement-UE) de la convention de financement du projet ABC et consacrant son lancement officiel ;
- L'atelier du 04 novembre 2020 à Garoua, marquant le lancement sur le terrain et consacrant le démarrage effectif des opérations de mise en œuvre du projet conjoint ABC-PADER.

Encadré 3: Matrice simplifiée – cadre logique projet ABC-PADER

Objectif global	Objectif spécifique
Améliorer la situation socio-économique et les revenus dans une perspective de préservation des ressources naturelles dans le bassin cotonnier du Cameroun.	Renforcer l'emploi en milieu rural et la durabilité des systèmes de production face au changement climatique.
Résultats attendus	
1. La sécurisation du foncier, la gestion durable des terres et la prévention des conflits agro-pastoraux sont renforcées en tenant compte des effets du changement climatique ainsi que les droits humains et le genre. 2. La bancarisation des transferts financiers en milieu rural, l'accès facilité des petits producteurs, productrices et éleveurs aux financements de même que l'entrepreneuriat sont renforcés. 3. La productivité et la durabilité de la culture du coton, des cultures vivrières de rotation et de l'élevage sont améliorées, en tenant compte des effets du changement climatique et les aspects genre. 4. La politique sectorielle et le dialogue interinstitutionnel, incluant les acteurs du secteur privé et la société civile sont renforcés	



Banane

Le dialogue sur les MAB en soutien à la relance de la filière Banane

En proie à des difficultés de divers ordres auxquelles font face ses principaux acteurs, la filière Banane qui bénéficie du soutien constant de la coopération européenne dans le cadre des Mesures d'Accompagnement de la Banane (MAB), fait l'objet de mobilisation nationale de relance, basée sur un dialogue multi acteurs mené en 2020 et axé sur le processus de mise en œuvre de ce mécanisme de soutien de l'UE.

■ Prorogation des Mesures d'Accompagnement de la Banane (MAB)

La convention de financement DCI-BAN/022-873 relative aux Mesures d'Accompagnement aux pays fournisseurs de Banane (MAB) d'un montant de FCFA 26.924.739.000 (soit EUR 41.046.500) sous forme de don, a été signée le 11 juin 2013 entre le Cameroun et l'Union européenne, pour la période 2013-2020.

D'importants retards, dus à de multiples facteurs tant internes qu'externes, ont émaillé la réalisation des actions relatives aux contrats de subvention conclus dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention.

En vue de donner suite aux requêtes de prolongation des contrats afférents aux subventions octroyées, et permettre aux opérateurs de couvrir l'ensemble des actions tout en assurant une consommation optimale des ressources allouées, l'UE a accédé à la demande de prorogation de la convention de référence.

L'action de plaidoyer menée à cet effet, a ainsi abouti à la signature le 8 mai 2020, de l'avenant n°3 portant prolongation d'une durée de deux (2) ans, des périodes de mise en œuvre et d'exécution, soit jusqu'au 10 juin 2022.

■ 2^{ème} session du Comité interministériel chargé du suivi et du développement de la filière Banane Dessert au Cameroun

Sous la conduite du Premier Ministre, Chef de Gouvernement, le Comité interministériel chargé du suivi et du développement de la filière Banane Dessert au Cameroun, a tenu le 28 juillet 2020, sa deuxième session, consacrée aux préoccupations de relance de la filière, sur toile de fond de l'évaluation de la mise en œuvre de la convention de financement relative aux MAB.

Les différentes interventions ont fait état des contraintes et défis sectoriels et opérationnels qui se posent, des mesures évolutives entreprises pour y faire face, ainsi que des perspectives d'actions à prendre pour optimiser la relance et le développement de la filière.

Au terme des échanges, et entre autres conclusions majeures, les travaux se sont achevés sur la recommandation faite au MINEPAT de diligenter un audit de la gestion des ressources MAB auprès des différents bénéficiaires.

■ Audit de la gestion des ressources MAB

En ordre d'exécution des mesures prescrites pour concourir à la relance de la filière Banane, la procédure de recrutement d'un consultant a été engagée en vue de la conduite d'un audit de la gestion des ressources issues des Mesures d'Accompagnement Banane (MAB) et des subventions octroyées aux acteurs de la filière bananière du Cameroun. Les TDR de l'opération d'audit envisagent une action à cinq grands volets :

- la reconstitution du processus d'attribution des subventions ;
- le suivi de l'exécution des actions inscrites dans les subventions ;
- la vérification des dépenses et des contributions des bénéficiaires ;
- la revue des engagements de l'Etat et des producteurs ;
- l'examen du cadre institutionnel de la convention de financement et du dispositif organisationnel de l'interprofession (ASSOBACAM).

Les conclusions de cet audit sont attendues en 2021 en vue de la relance effective de la filière Banane.

Noix de cajou

L'appui au développement des chaînes de valeur Anacarde

Dans la mouvance de l'importance prioritaire accordée par le Gouvernement à la promotion de la filière anacarde avec notamment la création en février 2020, du Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou (PADF-CAJOU), l'action de la coopération européenne et les ressources y associées ont été mobilisées en 2020 pour accompagner le processus de développement de cette culture de niche.

Stratégie nationale de développement des chaînes de valeurs Anacarde

Sous l'impulsion du Gouvernement et avec l'accompagnement des Partenaires Techniques et Financiers, une stratégie nationale de développement des chaînes de valeurs Anacarde a été élaborée sous l'égide du MINADER. Cette opération qui s'inscrit dans la logique de l'engagement déterminé du Gouvernement à impulser le développement de la filière Anacarde, constitue un facteur clé de motivation en vue de la mobilisation des appuis nécessaires.

En marge de la cérémonie de lancement du projet ABC-PADER à Garoua le 04 novembre 2020, il a été procédé à la présentation du document de la stratégie nationale de développement des chaînes de valeurs Anacarde, nouvellement élaboré et à la remise officielle dudit document aux acteurs clés. En prenant part à cet événement, la CAON s'est imprégnée de cette stratégie, dans un élan de motivation supplémentaire à concrétiser l'appui projeté à l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités techniques des multiplicateurs semenciers, en guise de soutien au développement de cette filière.

Renforcement des capacités techniques des multiplicateurs semenciers

Sur financement de la Facilité de Coopération Technique (FCTII 2017-2021) du 11^{ème} FED, le Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou (PADF-CAJOU) a organisé dans la période du 23 novembre au 05 décembre 2020, dans les trois capitales régionales du septentrion, trois ateliers sur le renforcement des capacités techniques des multiplicateurs semenciers de la filière anacarde au Cameroun.

Dans le cadre d'une approche d'animation participative ayant donné l'occasion de partager leurs expériences pratiques, la centaine d'acteurs de terrain ayant pris part aux travaux, a été éduquée sur les connaissances techniques concernant le plant d'anacardier, en plus de la maîtrise de la réglementation semencière, et des politiques publiques liées aux semences et à la stratégie de développement de l'anacarde.



Horticulture

L'accompagnement promotionnel des filières horticoles

La promotion de l'horticulture a été activement soutenue en 2020 à travers la contractualisation de l'étude d'élaboration de la stratégie de développement des filières horticoles au Cameroun, et le mouvement de rapprochement entre la représentation nationale de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Réseau des opérateurs des filières Horticoles du Cameroun (RHORTICAM).

Étude d'élaboration de la stratégie de développement des filières horticoles

Dans l'optique de promouvoir au mieux le développement des filières horticoles en disposant d'éléments rationnels d'encadrement des interventions dans le secteur, la CAON a, sur ressources de la FCT2, contractualisé avec le Cabinet Performances Management, la réalisation d'une étude sur l'élaboration de la stratégie nationale de développement des filières horticoles au Cameroun.

Le processus opérationnel de l'étude a été enclenché avec la présentation au mois de décembre 2020, du rapport de démarrage. Les articulations de résultat attendues de cette étude portent sur le document de stratégie assorti de son plan d'opérationnalisation.

Liaisons consultatives FAO - RHORTICAM

En application de la matrice d'identification des axes de collaboration, convenue dans le cadre du dialogue de partenariat institutionnel avec la représentation nationale de la FAO, la CAON a effectué au mois de mai 2020, une mission d'accompagnement du Consultant de cette structure, pour des entretiens avec l'équipe dirigeante du Réseau des opérateurs des filières Horticoles du Cameroun (RHORTICAM), sur la situation des filières horticoles, et les opportunités d'intervention en synergie en vue d'un meilleur développement de ces filières.

En conclusion de leurs échanges, les différentes parties ont exploré plusieurs axes de collaboration relevant notamment des domaines des études et de la formulation des programmes et projets.



Biodiversité

La diversification d'intervention

En supplément du Programme régional ECOFAC 6 dont la coordination de suivi de la mise en œuvre au niveau national a tenu ses premiers travaux, deux autres projets d'intervention de la coopération européenne relevant du domaine de la biodiversité, ont activé leur processus de programmation, durant l'année 2020.

Comité de Suivi National du Programme ECOFAC 6

Le Comité de Suivi National (CdSN) du Programme régional d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en Afrique centrale phase VI (ECOFAC 6) s'est réuni en sa première session à Yaoundé les 13 et 14 Février 2020.

Cette session inaugurale qui consacrait le lancement officiel des activités du Comité, a focalisé ses travaux sur la compréhension partagée du rôle et des missions du Comité, la mise à niveau des informations du Programme, les questions d'intérêt opérationnel de suivi de la mise en œuvre du Programme. Plusieurs recommandations en ont découlé, en prélude à la participation au Comité de Pilotage régional initialement prévu en mars, mais reporté sine die.

Programmation du Projet EcoNorCam (ou Paysage)

L'Union européenne envisage de financer à hauteur de 5 millions d'euros, le projet « Ecosystème du Nord Cameroun » (EcoNorCam ou Paysage), dont l'objectif est de promouvoir dans la région du Nord du Cameroun, en lien avec les zones frontalières, un mode de gouvernance et de gestion intégrées du territoire qui permette d'équilibrer les modes d'exploitation humaine des ressources naturelles et les besoins en préservation des espèces et espaces protégés, en particulier via les partenariats public-privé. Il s'agit plus spécifiquement de soutenir l'application des décisions de réaménagement favorables à la résilience climatique des territoires dégradés situés à l'Ouest du parc de la Bénoué, de maintenir intact le parc national de la Bénoué et ses connexions écologiques vers l'Est et l'Ouest en lien avec la lutte régionale anti-braconnage et, de mettre en œuvre les décisions permettant d'augmenter la disponibilité locale des ressources alimentaires végétales et animales domestiques et sauvages.

Les partenaires de mise en œuvre retenus (WCS pour ce qui concerne la biodiversité et le FODER et le CED s'agissant de la gouvernance et les activités génératrices de revenus) sont à pied d'œuvre dans le cadre du processus d'identification et de formulation du projet, auquel prend activement part la CAON.

Programmation du Projet ReSiNoC

En phase actuelle de formulation, le Projet « Renforcer les systèmes d'innovation agricole dans la région du Nord Cameroun » (ReSiNoC), a été identifié pour être complémentaire au projet EcoNorCam, et sera financé par l'UE à hauteur de 2,5 millions d'euros.

Il a pour objectif de promouvoir des systèmes de production agricole, d'élevage et de gestion forestière économiquement rentables, écologiquement durables et socialement équitables dans la Région du Nord au Cameroun. Il s'agit plus spécifiquement de renforcer les systèmes d'innovation agricole et de gestion forestière dans les processus de planification inclusive, de concertation, de co-crédation et de mise en œuvre des innovations tant techniques, organisationnelles que sociales.

Forêt – Bois

L'ancrage communal de développement forestier dans le cadre du PAMFOR

Principalement adossé sur les principes et objectifs de l'APV/FLEGT ratifié par le Cameroun en 2011, l'essentiel de l'intervention européenne d'appui au secteur Forêt-Bois se fait dans le cadre du Programme d'Amélioration de la Gouvernance en Milieu Forestier (PAMFOR) dont le bilan 2020 fait particulièrement ressortir une dynamique évolutive de la composante d'action relative au développement des forêts communales.

Projet Reboisement 1400

Dix-huit communes dont onze de la zone de savane sèche (Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora et Kousséri) et sept de la zone de transition (Bangangté, Dimako, Ndikiniéki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko), sont bénéficiaires du projet de reboisement de 1400 hectares de plantation dans les communes de zones de savane sèche et de transition écologique («Reboisement 1400»), objet de la subvention octroyée dans le cadre du PAMFOR et mise en œuvre par l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM) en partenariat technique avec le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) pour une durée de quatre ans (Décembre 2018 – Décembre 2022).

Le projet qui vise le développement des plantations dans les communes pilotes des zones sèches (1000 hectares) et de transition écologique (400 hectares) et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale, a pour objectif de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun à partir des activités de reboisement.

Au bilan global 2020, les activités de boisement et de reboisement, ainsi que les opérations connexes de visée plus stratégique, se sont poursuivies convenablement dans les marges d'évolution appréciables, au regard des indicateurs planifiés.

À mi-parcours de l'exécution de cette subvention de l'UE d'un montant global de 1 800 000 euros, il est noté de façon significative, la montée en puissance d'une dynamique forte de développement de partenariats locaux pour non seulement atteindre les objectifs de réalisation du projet, mais également développer une synergie d'impact, de nature à soutenir à plus ou moins long terme, dans une démarche véritablement participative, la pérennisation future des acquis en cours. Les entités impliquées aux côtés des communes sont notamment :

- Les communautés et associations villageoises/paysannes ;
- Les entreprises privées ;
- Les établissements scolaires et sanitaires ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers (GIZ) ;
- Le FEICOM ;
- Les ONG ;
- Les services déconcentrés du MINFOF et du MINEPDED ;



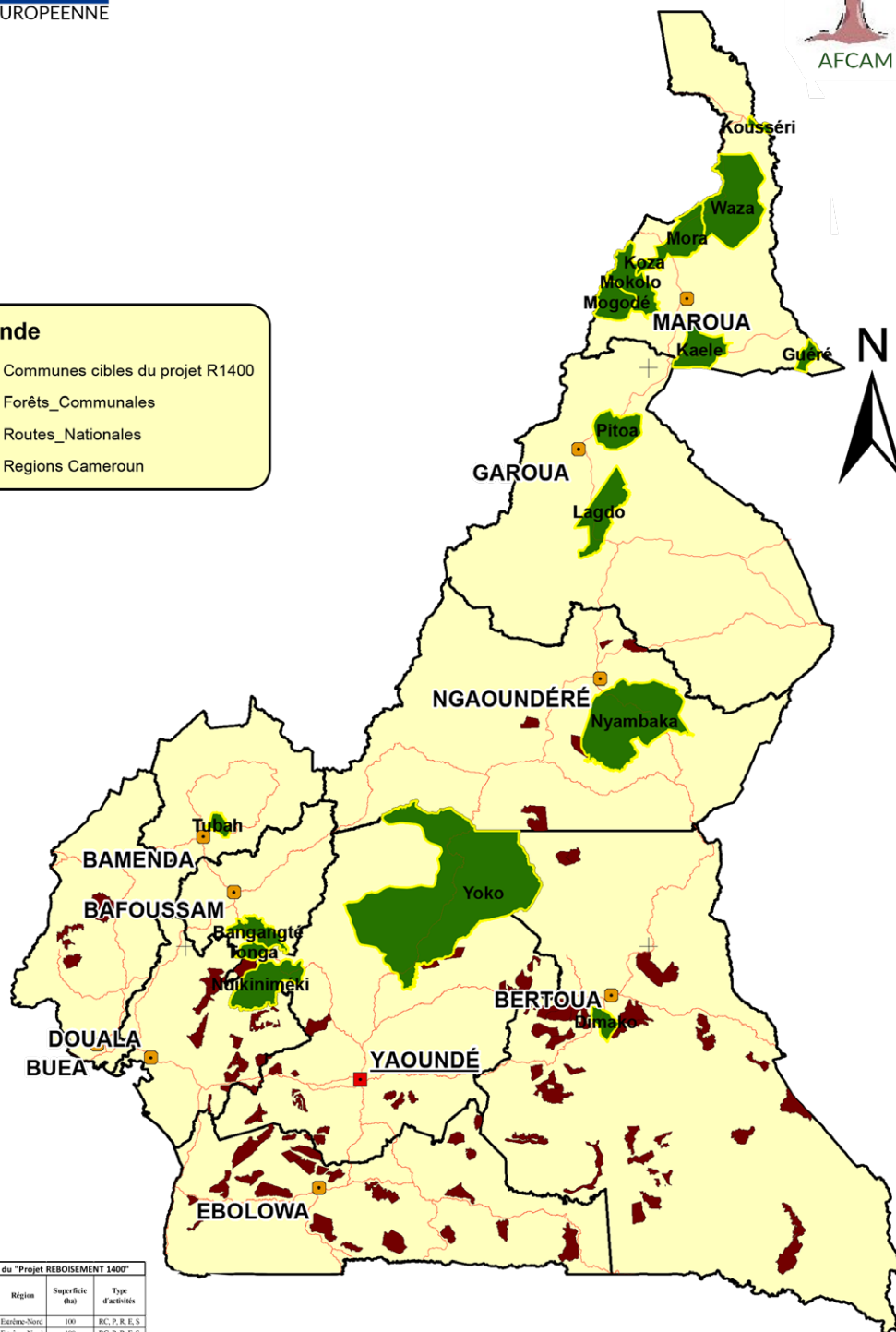
UNION EUROPEENNE



AFCAM

Legende

- Communes cibles du projet R1400
- Forêts Communales
- Routes Nationales
- Regions Cameroun



Communes bénéficiaires	Forêt communale ou réserve transférée	Région	Superficie (ha)	Type d'activités
Waza	Forêt communale	Extrême-Nord	100	RC, P, R, E, S
Mogodé	Mogodé	Extrême-Nord	100	RC, P, R, E, S
Mokolo	Zamey	Extrême-Nord	100	RC, P, R, E, S
Koza	Site Communal	Extrême-Nord	60	RC, P, R, E, S
Guéré	Site Communal	Extrême-Nord	60	RC, P, R, E, S
Yagoua	Zohé ou autre site	Extrême-Nord	40	RC, P, R, E, S
Mora	Site Communal	Extrême-Nord	40	RC, P, R, E, S
Kaelé	Site Communal	Extrême-Nord	50	RC, P, R, E, S
Kousséri	Espaces publics et communautaires	Extrême-Nord	50	RC, P, R, E, S
Pitoa	Site Communal	Nord	200	RC, P, R, E, S
Lagdo	Basin versant	Nord	200	RC, P, R, E, S
Tubah	Site Communal	Nord-Ouest	50	RC, P, R, E, S
Yoko	Forêt Communale	Centre	50	RC, P, R, E, S
Ndikinimeki	Forêt Communale	Centre	50	RC, P, R, E, S
Nyambaka	Forêt Communale	Adamoua	50	RC, P, R, E, S
Bana/Bgbe/Bapou	Réserve (Bapouabana)	Ouest	100	RC, P, R, E, S
Tonga	Site Communal	Ouest	50	RC, P, R, E, S
Dimako	Forêt Communale	Est	50	RC, P, R, E, S

Renforcement capacités (RC), Plantation (P), Régimes ou entretien (R), Sécurisation (S)

	NOMBRE	SUPERFICIE EN HA
Forêts communales classées, aménagées et en exploitation	19	430 676,50
Forêts communales classées et aménagées	8	160 040,54
Forêts communales dont le processus de classement est en cours	21	659 336,84
Forêts communales en attente de signature du décret de classement	6	95 846
Forêts communales dont le processus de classement est bloqué	5	94 183
TOTAL	59 FORETS COMMUNALES	1 440 082,882 HA


 Système de Coordonnées: WGS 84 UTM 32 et 33 N
 Source des Données: Atlas Inter-actif 2020, CTCF
 Auteur: Loïc Akagou, Chef d'Antenne Zone de Transfert
 Date: Février 2021

Dialogue sectoriel – Infrastructures

La dynamique de mise en route des projets/programmes d'infrastructures

Le dialogue sectoriel de coopération pour le développement des infrastructures a porté essentiellement sur un ensemble de dispositions préalables à l'opérationnalisation des activités de mise en œuvre des projets et programmes.

Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Énergie (PERACE)

En appui au développement de l'électrification rurale au Cameroun, l'UE cofinance (16,15 millions d'euros) avec la Banque Mondiale (150 millions USD) et la BEI (35 millions d'euros), le Projet d'Électrification Rurale et d'Accès à l'Énergie (PERACE), visant à accroître l'accès à l'énergie, avec un impact transformationnel sur l'électrification rurale dans 6 régions du pays : Extrême Nord, Nord, Adamaoua, Est, Sud-Ouest et Nord-Ouest. La convention de financement pour la contribution de l'UE avait été signée en novembre 2019.

L'opérationnalisation de l'action est sujette à des études préalables, notamment les études d'APS, d'APD et l'élaboration des DAOs qui ont fait l'objet de contractualisation et dont les livrables complets étaient attendus avant la fin de l'année 2020.

Les concertations sur l'état d'avancement des études ont révélé la nécessité de leur finalisation à divers titres, engendrant des retards de livraison qui ont amené à rallonger la période d'exécution de la Convention de financement.

Gestion pérenne des corridors et harmonisation des dispositifs de contrôle des charges

A côté de la sécurité routière et de l'Observatoire des Pratiques Anormales, la Gestion pérenne des corridors et harmonisation des dispositifs de contrôle des charges constitue la troisième action du volet routier du Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales (PAGIRN), objet de la convention de financement signée en avril 2018 sur les fonds régionaux (PIR), d'un montant global de 20 millions d'euros. Dans le cadre de la mise en œuvre de la part de financement confiée à la gestion du Cameroun concernant le volet routier (3,8 millions d'euros), l'objectif de cette troisième action budgétisée à hauteur de 1,8 millions d'euros est de contribuer à la gestion pérenne des corridors régionaux à fort trafic existants et à l'harmonisation du dispositif de contrôle de charges dans la sous-région.

La mise en œuvre de cette action est au stade de la relance du processus de sélection d'un contractant, suite à l'annulation de l'appel d'offres pour irrégularités dans la procédure.

Étude Prospective et Planification des TIC en Afrique Centrale

A l'échelle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales (PAGIRN) financé sous le 11^{ème} FED (20 millions d'euros), un volet «Renforcement de la prospective et de la planification des Technologies de l'Information et de la Communication» a été retenu dans l'objectif de l'amélioration de la compétitivité des économies en Afrique Centrale et du développement social en renforçant les conditions administratives et juridiques de mise en œuvre des TIC. Au titre de la mise en œuvre de ce volet confié au Cameroun, et budgétisé à hauteur de 2 millions d'euros, les actions à mener visent à préparer l'adaptation de la capacité des réseaux fixes et mobiles aux besoins futurs de la région.

Le dialogue de mise en œuvre a identifié le pool Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé – Ecole Nationale Supérieure des Postes, Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (ENSPY- SUP'PTIC) avec comme chef de file l'ENSPY, pour contractualiser l'opération, dans le cadre d'une procédure d'attribution directe. Les dispositions contractuelles sont en cours de finalisation.

Stratégie de maturation des projets et programmes

En perspective d'action dans le secteur des infrastructures au cours des échéances à venir, l'Union européenne a accédé à la requête pour le financement de l'étude de pré-diagnostic sur le sous-secteur urbain au Cameroun, à hauteur de 20 000 euros.

Cette étude est destinée à nourrir la réflexion sur les axes stratégiques des prochaines interventions de l'UE au Cameroun dans le cadre de la prochaine programmation 2021-2027.

Les modalités contractuelles et opérationnelles de cette étude font l'objet d'un dialogue de matérialisation en cours.



Aménagements urbains

La mobilisation technico-financière des projets en maturation finale

En liaison avec les partenaires institutionnels nationaux et régionaux, une importante activité de mobilisation financière et technique menée par la CAON a eu cours tout au long de l'année 2020 pour faire avancer le processus de mise en œuvre de deux projets d'aménagements urbains relevant du pipeline d'intervention de la coopération européenne.

Voie de contournement de Yaoundé

Le projet de voie de contournement de la ville de Yaoundé est toujours en phase d'étude, et l'instruction du dossier d'avancement de sa mise en œuvre s'est soldée au terme de la période sous revue par la signature de deux avenants au contrat de service initial, sur ressources des fonds régionaux de la coopération européenne (FCT régionale).

Le premier, relatif à l'avenant N°2 d'un montant de 400.000 euros, a permis d'inclure la section T3 (Nkooza-Minkoameyos) pour faire la boucle de la voie de contournement et disposer ainsi d'une étude complète.

Le deuxième, relatif à l'avenant N°3 d'un montant de 249.000 euros vise en perspective d'action pour 2021, à compléter d'une part, l'étude du corridor urbain (étude d'aménagement de la zone d'influence directe de la voie de contournement de Yaoundé afin de faire de cette infrastructure un vecteur de développement urbain et durable) et procéder d'autre part, à l'organisation d'une table ronde de financements des projets intégrateurs.

Tronçons de routes Magada–Yagoua (RN12), Moutourwa–Maroua (RN1) et Voie de contournement de Maroua

Les études techniques détaillées ayant été réalisées (sur fonds de la Facilité de Coopération Technique II 2017-2021 de l'Union européenne), et les livrables disponibles depuis mars 2019, l'instruction du dossier de ce projet s'est focalisée en 2020 sur la mobilisation des ressources de mise en œuvre (131,7 milliards FCFA), dans le cadre d'un dialogue sous-tendu par l'accord de principe reçu de l'« European Union-Africa Infrastructure Trust Fund's (EU-AITF) » pour une subvention de 30 millions d'euros (19,7 milliards F.CFA) en vue d'un financement mixte prêt et don, avec la Banque Africaine de Développement, qui a manifesté son intérêt dans ce sens.

- Dialogue avec la BAD pour l'inscription du projet dans son programme de prêts ;
- Dialogue avec le MINEPAT pour l'inscription du projet dans le programme prioritaire d'investissement 2021-2023 ;
- Dialogue avec le MINTP pour accélérer le processus d'obtention du visa de maturité ;
- Inscription dans le pipeline des projets régionaux de transport pour la recherche des financements en mode blending- priorité 1.

Villes secondaires

La matérialisation progressive des appuis de développement du PRODESV

L'intervention européenne en appui au développement des villes secondaires s'implémente à travers le Programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires Exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV), dont le stade pilote actuel de mise en œuvre a été marqué en 2020 par plusieurs avancées de terrain.

Phase pilote du PRODESV

Quinze communes réparties dans les régions de l'Adamaoua (Djohong, Ngaoui, Meinganga), de l'Est (Bétaré-Oya, Garoua-Boulai, Kétté, Kentzou), de l'Extrême-Nord (Kai-Kai, Mozogo, Mogodé), du Nord (Bashéo, Mandingring, Touboro) et du Sud (Campo, Mintom), sont bénéficiaires des interventions du PRODESV qui est un projet financé par l'Union européenne à hauteur de 20 millions d'euros et mis en œuvre par le FEICOM en gestion indirecte avec la KFW, avec pour objectif de « renforcer la capacité des villes secondaires pour faire face aux crises, accueillir de nouveaux arrivants (refugiés, déplacés internes et migrants) et promouvoir le développement socio-économique communal inclusif dans le respect de l'environnement ».

Au stade pilote actuel de sa mise en œuvre, le projet dont la convention de financement a été signée en novembre 2018, a pour l'essentiel, permis à chacune des localités concernées de bénéficier des actions suivantes :

- Travaux d'infrastructures communales (un bloc de trois salles de classe équipées de 90 table-bancs et 03 bureaux-maîtres, deux blocs latrines de 03 cabines) réalisés en Régie/HIMO par les communes en leur qualité de maîtres d'ouvrage ;
- Appuis en matériel informatique (un ordinateur complet) et roulant (une moto) pour le renforcement des capacités des communes ;
- Création d'emplois et d'opportunités d'entrepreneuriat local à travers l'identification et l'embauche des ouvriers de la phase pilote, l'identification et l'organisation des artisans en GICs/ Associations/ Coopératives ;
- Renforcement des compétences professionnelles à travers l'identification des besoins en formations et la mise en œuvre des formations et insertion, la mise en œuvre des formations in situ pour les projets pilotes.

Le premier cycle de projets qui fera immédiatement suite à la phase pilote actuelle, a fait l'objet de préparation tout au long de l'année dans la perspective de son exécution dès 2021.



Sécurité routière

La formation préventive avec l'EIFORCES dans le cadre du PAGIRN

En exécution de la subvention dont elle a été bénéficiaire dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale (PAGIRN), l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) de Yaoundé, a entamé son plan de formation sur la sécurité routière, conformément à la logique d'intervention convenue au titre de l'appui de la coopération européenne.

Stages de formation des formateurs des acteurs civils de la sécurité routière

Dans les périodes respectives du 19 au 23 octobre 2020 et du 07 au 11 décembre 2020, le campus d'Awaé de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité de Yaoundé a abrité deux sessions de formation des formateurs des acteurs civils de la sécurité routière.

Ces sessions qui constituent les premières d'une série d'ateliers prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention pour les actions de formation en matière de sécurité routière, ont réuni plusieurs participants venus des pays de la sous-région Afrique centrale, autour des principales thématiques ci-après :

- Connaissance de l'environnement réglementaire de la sécurité routière ;
- Différentes étapes pour une sensibilisation réussie ;
- Techniques de communication pour un changement de comportement (CCC) ;
- Facteurs de risques d'accidents ;
- Suivi- Évaluation de l'action de sensibilisation ;
- Sensibilisation en pratique.

Le programme de formation, diversifié à d'autres groupes d'acteurs se poursuivra en 2021 et au-delà. Dans sa mission de coordination, la CAON a suivi ce programme, depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre qui se poursuit.

Encadré 4

SUBVENTION A EIFORCES POUR LES ACTIONS DE FORMATION EN MATIERE DE SECURITE ROUTIERE

La subvention à EIFORCES est encadrée par le Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique centrale, (PAGIRN), qui bénéficie de l'appui de l'Union européenne, à hauteur de 20 millions d'euros de don, soit 13 milliards de FCFA.

Pour l'implémentation de ce programme à vocation régionale, le Président de la Commission de la CEMAC, Ordonnateur Régional du FED a délégué son pouvoir au Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Ordonnateur National du FED, lequel a contractualisé avec l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité pour la mise en œuvre des actions de formation à la prévention, au contrôle, à la répression et au secours d'urgence, en matière de sécurité routière, pour un montant de 630 124 euros, soit un peu plus de 413 334 248 FCFA, dont 500 000 euros de don de l'Union européenne et 130.124 euros (85 millions de FCFA) des fonds de contrepartie du Gouvernement camerounais.

Il s'agit d'agir, en droite ligne avec les piliers 4 et 5 de la Décennie d'action 2011-2020 sur le comportement des usagers de la route, et sur la prise en charge post accident, en renforçant les capacités des différents groupes d'acteurs (forces de l'ordre, société civile, corps médical) sur les thématiques comme la sensibilisation, le contrôle et la répression et le secours post accident en matière de sécurité routière. Ainsi, plus de 300 personnels venant de 5 pays : **le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, et le Tchad** verront leurs capacités renforcées.



Corridors d'Afrique centrale

Le processus de régulation avec l'ISSEA dans le cadre du PAGIRN

Au titre des activités de mise en œuvre du Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale (PAGIRN), l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (IISEA) de Yaoundé, a entamé les travaux de mise en place de l'Observatoire de Pratiques Anormales (OPA) sur les corridors d'Afrique centrale.

Observatoire de Pratiques Anormales (OPA)

Dans la lancée des actions entreprises depuis les 9^{ème} FED (Programme d'Appui à la Facilitation des Transports et du Transit – FASTRAC) et 10^{ème} FED (Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Economique – PACIE) pour mesurer et éliminer les dysfonctionnements de trafic, le 11^{ème} FED a consacré dans son Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale (PAGIRN), la mobilisation pour la mise en place effective d'un Observatoire de Pratiques Anormales (OPA) sur les corridors d'Afrique centrale.

L'OPA est un instrument dont la vocation est de collecter et analyser les données de transport permettant d'observer les pratiques anormales le long des corridors routiers afin de sensibiliser les principaux acteurs et les décideurs, dans le but d'éliminer progressivement lesdites pratiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAGIRN, l'activité de mise en place de l'OPA sur les corridors Douala-Bangui (1.431 km) – Douala-N'Djamena (1.844 km en liaison directe via Nguéli) – Yaoundé - Libreville (790 km), a été contractualisée en mai 2020 avec l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (IISEA) de Yaoundé qui est à pied d'œuvre depuis lors. L'activité s'intéresse, d'une part, au transport des marchandises en transit à travers le Port Autonome de Douala, vers la République Centrafricaine ou la République du Tchad, et d'autre part au transport international des marchandises entre Douala /Yaoundé et Libreville.

Les experts de la CAON ont été activement à l'œuvre auprès des différentes parties prenantes pour assurer la mise en œuvre effective de ce projet d'intérêt régional.

Le bilan opérationnel de l'activité, au terme de l'année 2020 fait état de la réalisation des enquêtes pilotes, ainsi que des enquêtes préliminaires. Les résultats plus probants sont attendus à partir de 2021.

Encadré 5

Matrice simplifiée – cadre logique projet OPA (PAGIRN)

Objectif global	Objectifs spécifiques
Concevoir et mettre en place un observatoire permettant d'identifier, d'analyser et de publier les pratiques anormales et les irrégularités constatées sur ces trois corridors, à une périodicité régulière et à partir de critères de performance définis.	- Fournir des données fiables, pertinentes et spécifiques sur les obstacles à la fluidité du trafic sur ces corridors. - Identifier les facteurs qui expliquent les pratiques anormales. - Susciter les réformes permettant d'améliorer la fluidité du trafic.
Produits attendus	
- L'observatoire des pratiques anormales est fonctionnel (Mise en place, enquêtes, exploitation). - Les rapports trimestriels sont rédigés, publiés et diffusés. - Les résultats sont présentés chaque année au cours de quatre ateliers nationaux et d'un atelier régional, les recommandations issues de ces ateliers sont transmises au dispositif décisionnel de la CEMAC, et un système de suivi de la mise en œuvre de ces recommandations est établi.	

Pont sur le Logone

La mise en travaux

Le 27 février 2020 a marqué la pose de la première pierre de construction de cette importante infrastructure d'intégration sous-régionale, par le Président de la République du Tchad et le Premier Ministre du Cameroun, sous le regard de hautes personnalités de l'Union européenne et de la Banque Africaine de Développement, co-financiers du projet, et avec la participation de la CAON qui a inlassablement œuvré pour la signature des différents accords de financement.

Pose de la première pierre de construction

Cofinancé à hauteur de 100 milliards de francs CFA par l'Union européenne (26 milliards de francs CFA) et la Banque Africaine de Développement (74 milliards de francs CFA), la réalisation du pont sur le Logone a officiellement franchi le cap de son démarrage, le 27 février 2020.

Long de 620 mètres, la construction de cet ouvrage devant relier la ville de Yagoua au Cameroun à celle de Bongor au Tchad, permettra de renforcer l'intégration bilatérale et sous-régionale, offrira une protection à ceux qui traversent la rivière et à leurs biens, et raffermira les liens socioculturels entre les deux pays.

Plus précisément, le projet vise à promouvoir les échanges entre les États, en particulier entre le Cameroun et le Tchad, à réduire le temps des déplacements et les frais de transport y afférents, et à améliorer l'accès à des services de base par les habitants des localités voisines.

Le temps de réalisation de cet ouvrage et des voies d'accès et équipements connexes est de 36 mois.



Rail Bélabo - NGaoundéré

La progression des préalables techniques de réhabilitation

Pendant que la mobilisation des financements en blending (BEI – UE – AFD) tend à se confirmer, le processus technique préalable à la réalisation du projet de réhabilitation de la voie ferrée Bélabo - NGaoundéré a connu un coup d'accélérateur en 2020, avec la validation des premiers livrables.

Renouvellement de la voie ferrée Bélabo – Ngaoundéré

Le processus technique de mise en route du projet de réhabilitation de la ligne ferroviaire Bélabo-Ngaoundéré (330 km) s'est poursuivi avec la validation des études de faisabilité et d'avant-projet sommaire, au cours de l'atelier organisé à Yaoundé le 06 mars 2020 par le Ministère des Transports. Lesdites études ont été réalisées par le groupe espagnol TYPASA à hauteur de 360 millions de FCFA financés sur ressources de la FCT à titre d'instrument de maturation des projets en blending.

Un montant de 1,31 milliard de FCFA a été mobilisé en juillet 2020 auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour servir de financement de l'assistance technique chargée de réaliser l'avant-projet détaillé et l'étude d'impact environnemental et social du projet, en vue du lancement des travaux, courant 2021.

Sur un coût global de travaux évalué à 100 milliards de FCFA, 58,5 milliards de FCFA ont déjà été mobilisés auprès de la BEI (43 milliards de FCFA) et de l'UE (15,5 milliards de FCFA). Les négociations se poursuivent pour la contribution attendue de l'Agence Française de Développement (AFD).

La conception et la mise en place du financement multipartite de cet important projet participe de l'expérimentation par la CAON sur le terrain, de la pratique du blending qui est le nouveau mode de financement privilégié par l'UE, concernant notamment les infrastructures. L'expertise ainsi acquise pourra permettre au MINEPAT d'œuvrer pour le financement d'autres infrastructures au Cameroun, avec l'appui de l'UE et de la BEI.



Dialogue sectoriel – Gouvernance

La dynamique d'appui constant à l'amélioration de la gouvernance

L'objectif d'amélioration de la gouvernance reste une préoccupation constante de l'UE, à travers l'appui et l'accompagnement des diverses composantes sociales (étatiques et non étatiques) au Cameroun. Dans le cadre de l'implication de la CAON au dialogue sectoriel dans le domaine de la gouvernance, l'année 2020 a été marquée par le suivi actif de plusieurs initiatives en rapport avec l'appui des ressources européennes.

Etude promotionnelle des libertés publiques au Cameroun

Au titre des interventions du partenariat européen pour l'amélioration de la gouvernance, la promotion des libertés publiques a été retenue au rang des activités de mise en œuvre de la convention de financement du Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS). C'est à cet effet qu'une étude a été contractualisée en vue de la réalisation d'un état des lieux de l'exercice des libertés publiques au Cameroun.

Le prestataire chargé de l'étude devra :

- Préciser le champ d'application des libertés publiques ;
- Faire une analyse du cadre légal et institutionnel de l'exercice des libertés publiques tel qu'aménagé dans le système juridique camerounais en faisant ressortir les acquis, les défis majeurs et les pistes d'améliorations nécessaires le cas échéant ;
- Procéder à une analyse de chaque liberté publique garantie et ressortir les tendances générales liées à son exercice dans le pays ;
- Faire ressortir les difficultés et entraves rencontrées par les différents acteurs dans l'exercice de leurs libertés ;
- Évaluer les capacités des OSC à œuvrer pleinement pour l'exercice des droits humains fondamentaux et plus spécifiquement, notamment les libertés publiques ;
- Relever les défis et limites des administrations publiques dans la promotion de l'exercice des libertés publiques ;
- Identifier le cas échéant les bonnes pratiques dans l'exercice des libertés publiques et les relever ;
- Formuler des recommandations pour un meilleur exercice des libertés publiques au regard des constats effectués.

Cette étude permettra ainsi à la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) d'avoir des informations objectives et actualisées sur l'exercice des libertés publiques au Cameroun et de s'en servir pour arrimer ses stratégies d'intervention en fonction des informations clés et pertinentes.

Les résultats de l'étude sont prévus au premier trimestre 2021.



Suivi des travaux de la société civile sur la gouvernance

Le partenariat européen accompagne plusieurs activités de la société civile, parmi lesquels une tranche importante de travaux relatifs aux questions d'amélioration de la gouvernance.

Au cours de la période sous revue, les acteurs de la société civile, bénéficiaires des appuis de l'UE, ont mené plusieurs travaux relatifs à cette thématique. Invitée en tant qu'acteur clé du processus de coordination et de suivi du partenariat européen, la CAON a pris part aux activités de restitution de plusieurs de ces travaux, ayant notamment trait au renforcement des capacités de la Société Civile camerounaise en matière de contrôle citoyen des finances publiques.



Atelier de restitution publique de l'étude sur les droits octroyés à la société civile dans la transparence budgétaire grâce aux directives régionales transposées dans le cadre juridique camerounais

14 janvier 2020
Yaoundé

Atelier d'échanges et de partage d'expériences en matière de suivi budgétaire avec des OSC internationales et africaines

22-24 janvier 2020
Kribi



Atelier de restitution publique du Plan Stratégique d'appropriation, par la société civile, de son rôle dans la transparence budgétaire au Cameroun

14 février 2020
Yaoundé

Atelier d'élaboration du plan opérationnel d'appropriation, par la société civile, de son rôle dans la transparence budgétaire

19-20 novembre 2020
Mbalmayo



Atelier de restitution publique de l'étude sur les cadres budgétaires à moyen terme (CBMT) et Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT)

16 Décembre 2020
Yaoundé

Paix et Sécurité en Afrique centrale

La prévention des conflits à travers l'APF-CEEAC/PARCIC

Troisième Projet du Programme d'Appui aux Réformes et au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la Communauté Economique des États d'Afrique centrale (PARCIC-CEEAC), l'Appui au Programme Frontières de la CEEAC (APF-CEEAC) a officiellement entamé sa mise en œuvre au Cameroun, en novembre 2020.

Lancement officiel au Cameroun de l'Appui au Programme Frontières de la CEEAC (APF-CEEAC)

Le 18 novembre 2020, a été officiellement lancé au Cameroun, la mise en œuvre de l'Appui au Programme Frontières de la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (APF-CEEAC) qui bénéficie du cofinancement de l'Allemagne (2 millions d'euros) et de l'Union européenne (10 millions d'euros).

Inspiré du Programme Frontières de l'Union Africaine, l'APF-CEEAC s'inscrit dans l'objectif global « **d'amélioration de la stabilité et de la gouvernance démocratique en Afrique centrale** » promue par le Programme d'Appui aux Réformes et au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la Communauté Economique des États d'Afrique centrale (PARCIC-CEEAC) dont il constitue le troisième projet.

Adressant la problématique des frontières poreuses aux délimitations et démarcations rudimentaires qui sont souvent le point de départ de conflits violents entre États africains, entravant l'intégration régionale, la croissance économique et le développement dans le cadre d'une paix durable, l'APF-CEEAC vise à terme une gouvernance durable des frontières pour mieux prévenir les conflits entre les États africains et favoriser l'intégration régionale.

A travers la convention de délégation en gestion indirecte avec la GIZ, sa mise en œuvre au Cameroun et dans les autres États de la CEEAC contribuera à prévenir les conflits transfrontaliers autour des axes principaux ci-après :

- Promouvoir et faciliter la démarcation des frontières, à travers la pose des bornes ;
- Favoriser l'intégration transfrontalière portée par les acteurs locaux et la société civile ;
- Renforcer les capacités dans le domaine de la gestion des frontières.

La mise en place et le suivi de ce projet ont permis à la CAON de renforcer ses activités sous-régionales et ses interactions auprès de l'OR-FED, de l'OR Délégué que constitue en l'occurrence l'ON, ainsi que des experts de la CEEAC sur ce dossier.

Encadré 6

Champ d'action de la GIZ dans la mise en œuvre de l'APF-CEEAC

1. Amélioration de la capacité d'action du Secrétariat général

Le projet doit renforcer les capacités de la CEEAC pour qu'elle soit en mesure d'assurer la coordination et la définition de normes au niveau régional. Dans ce but, il lui incombe de coordonner les activités du Programme Frontières, tout en assurant le suivi et la communication autour de ces activités.

2. Amélioration de la capacité d'action du Secrétariat général

Le projet aide les États à développer et à mettre en œuvre des stratégies, par exemple en matière de coopération transfrontalière, de circulation de marchandises ou de pastoralisme nomade. Une attention particulière est accordée aux aspects tels que le genre, les droits humains, la sensibilité aux conflits et l'intégration de la société civile. Par ailleurs, le projet soutient des mesures de formation continue sur le thème de la gouvernance frontalière à l'intention d'acteurs clés au niveau national.

3. Délimitation, démarcation et coopération sur les frontières pilotes

Le projet apporte son appui aux commissions nationales des frontières, afin de définir plus nettement au plan juridique des tronçons de frontière sélectionnés et de les rendre visibles sur place par l'implantation de bornes frontalières. Ces activités sont assorties de plans de coopération locaux.

Finances Publiques

Les appuis spécifiques au titre du Contrat de Réforme Sectorielle

La Chambre des Comptes de la Cour Suprême d'une part, le MINFI, le MINADER et le MINEPIA d'autre part, ont bénéficié d'appuis européens, dans le cadre d'activités spécifiques en lien avec les finances publiques, menées en 2020 au titre de la mise en œuvre du Contrat de Réforme Sectorielle relatif à l'Appui Budgétaire Sectoriel de l'UE. La mise en œuvre de ces appuis a nécessité une interaction constante de la CAON auprès des administrations concernées.

Subvention à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême

La subvention de 796 003 820 francs CFA octroyée en décembre 2019 à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême, a connu un début d'exécution dès l'entame de l'année 2020 avec :

- L'organisation en fin janvier – début février, de deux sessions de formations au bénéfice des magistrats et des nouveaux personnels affectés dans cette institution ;
- Le recrutement en juin d'une comptable dédiée à cette subvention pour assurer la bonne mise en œuvre en conformité avec les procédures de l'Union européenne ;
- L'aboutissement en décembre, du processus de validation du dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de 04 véhicules, et dont la réalisation du marché en début 2021, permettra d'améliorer la mobilité du personnel de la Chambre des Comptes en vue de la bonne prise en main des missions qui leur ont été conférées par les lois N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun et N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Assistance technique au MINFI, MINADER et MINEPIA

L'assistance technique visant le renforcement des capacités du MINFI pour le pilotage de la réforme des finances publiques et du MINADER/MINEPIA pour l'opérationnalisation de la chaîne PPBS, s'est activée autour des articulations ci-après, dans la période sous revue.

Tableau 4 : Axes d'intervention de l'Assistance Technique Finances Publiques au titre du CRS2

MINFI	MINADER / MINEPIA
• Appui au MINFI dans l'animation de la réforme et l'arrimage aux normes internationales : » Contributions à la préparation de la note de décaissement des appuis UE » Préparation des décrets d'application de la loi statistique » Réformes de la comptabilité de l'Etat • Accompagnement du MINFI dans l'opérationnalisation de la nouvelle nomenclature budgétaire de l'Etat : » Production du premier draft du guide méthodologique de la nouvelle nomenclature budgétaire de l'Etat	• Appui à la l'opérationnalisation des chaînes PPBS du MINADER et du MINEPIA : » Accompagnement de la mise en œuvre du Plan d'actions de l'indicateur 3.1 du CRS2 relatif à l'amélioration de la qualité de la gestion des dépenses publiques dans le secteur rural » Finalisation du rapport de restructuration des projets du MINADER » Production et collecte des sources de vérification de l'indicateur 3.1 du CRS2 » Appui au processus d'élaboration des documents de chaîne des résultats et de Rapport Annuel de Performance 2019 » Avant - projet de TDR pour le diagnostic de l'utilisation de l'application PROBMIS au niveau ministériel » Lancement de la réflexion sur le processus de régionalisation de la chaîne PPBS • Appui à la relance des dispositifs statistiques du MINADER : » Appui à la création d'un observatoire des intrants » Appui à la création d'un système de suivi agro météorologique

Société civile

La mouvance de citoyenneté active sociale

Au courant de l'année 2020, le socle principal d'intervention de la coopération européenne pour la citoyenneté active liée à la promotion de la Société Civile, a été le Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS), dont la mise en œuvre du volet Société civile s'est poursuivie sur deux pans. L'activité de coordination de la CAON s'est déployée sur ces deux volets qui ont enregistré d'importants progrès opérationnels.

Renforcement de la Société Civile dans le cadre du DPU-PROCIVIS

En points majeurs d'exécution du Devis Programme Unique du PROCIVIS dans le volet Société Civile, on note :

- La formation des responsables de 08 organisations de la société civile (OSC) bénéficiaires des subventions, aux procédures de l'Union européenne, portant sur deux modules : **(i) Notions contractuelles et procédurales ; (ii) Gestion technique des actions ;**
- La Réalisation des diagnostics et audits organisationnels de 22 OSC ;
- Le suivi et l'appui à la mise en œuvre des activités des OSC ayant bénéficié des subventions lancées par le PROCIVIS.



Subvention à la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC)

Octroyée à la CNDHL dans le cadre des activités de mise en œuvre du PROCIVIS, cette subvention qui fait l'objet d'accompagnement opérationnel par l'UGP-PROCIVIS, a donné les principaux résultats ci-après en 2020 :

- La mise en place des antennes régionales de l'Observatoire des libertés publiques ;
- La réactivation et la formation des points focaux Droits humains de la Commission Nationale des droits de l'homme au sein des administrations publiques ;
- La sélection après une procédure d'appel d'offres d'un prestataire en vue de la réalisation d'une étude sur les libertés publiques au Cameroun.

État civil

La mouvance de citoyenneté active personnelle

Au titre de l'intervention de la coopération européenne pour la promotion et la consolidation de la citoyenneté, l'appui au renforcement de l'accès des populations à des services améliorés d'état civil s'est poursuivi dans le cadre de la mise en œuvre de la composante Etat Civil du Programme d'Appui à la Citoyenneté Active (PROCIVIS)

■ Modernisation de l'état civil dans le cadre du DPU-PROCIVIS

En appui à la modernisation de l'état civil au Cameroun, et sous la dynamique de suivi de la CAON, l'évolution de la mise en œuvre du PROCIVIS s'est orientée vers :

- La validation du sondage d'opinion sur «Les perceptions de l'état civil au Cameroun», réalisé en 2019 ;
- L'élaboration concertée d'une stratégie de communication gouvernementale permanente sur l'état civil, basée notamment sur les résultats du sondage d'opinion sus-évoqué ;
- Les actions de sensibilisation des populations cibles et la tenue des audiences foraines, à travers les OSC bénéficiaires des subventions dans le cadre du PROCIVIS ;
- L'Appui à la mise à jour de la stratégie de réforme ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie nationale d'enregistrement des faits d'état civil, à travers la participation de l'UGP-PROCIVIS aux trois rencontres annuelles du comité de pilotage de la réforme ;
- L'Appui à l'élaboration d'une loi sur la protection des données personnelles (avant-projet transmis au MINJUSTICE) et à la révision de la loi de 2011 sur l'état civil (avant-projet transmis au MINDEVEL);
- La mise en procédure (TDR validés, consultants présélectionnés...) de plusieurs opérations dont la réalisation est projetée en 2021 : Etude d'indexation et de numérisation des registres – Collecte et analyse statistique des faits d'état civil – Etude d'interopérabilité entre l'état civil et la carte nationale d'identité, les passeports, le fichier électoral, le casier judiciaire et le certificat de nationalité.

■ Subvention au Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC)

Sous la coupole du Projet d'Amélioration du Système d'Etat Civil au Cameroun (PASECA), la subvention de 1,5 millions d'euros octroyée au BUNEC dans le cadre des activités de mise en œuvre du PROCIVIS, et qui fait l'objet d'accompagnement opérationnel par l'UGP-PROCIVIS encadrée par la CAON, s'est poursuivie en 2020 dans le sens de :

- L'identification et la formation des OSC intervenant dans la sensibilisation de la population sur l'état civil dans les régions ;
- L'organisation de dix séances de concertation/sensibilisation avec les responsables régionaux et départementaux de la Santé en vue de l'harmonisation des procédures et des outils en matière de déclaration des naissances et des décès ;
- L'organisation de sessions de formation des Officiers d'Etat Civil et des Secrétaires d'Etat Civil ;
- L'organisation de deux sessions de formation du personnel du BUNEC, l'une sur la thématique des statistiques d'état civil et l'autre sur la thématique des droits de l'Homme ;
- L'acquisition d'un stock de 20 000 registres d'état civil et l'appui aux missions de distribution et de collecte des registres d'état civil sur le territoire national ;
- La mise en route du processus de numérisation et de sécurisation des actes d'état civil dans le Département pilote du Mfoundi.

Dialogue sectoriel – Economie et commerce

La dynamique promotionnelle de coopération économique et commerciale

Dans la logique d'orientation du partenariat européen vers la promotion du secteur privé et le développement du commerce, le dialogue sur les questions économiques et commerciales prend progressivement de la densité au fil des préoccupations liées aux objectifs poursuivis. La CAON y a consacré une importante activité de mobilisation, impliquant le MINEPAT et les ministères techniques compétents.

■ Dialogue économique

Bien que la deuxième session du Dialogue Economique Structuré Cameroun-UE n'a pas pu se tenir comme programmé en 2020 à cause notamment de la covid19, les thématiques de développement du partenariat dans le domaine économique sont restées de forte actualité dans le échanges bilatéraux, tant dans le cadre du suivi des activités opérationnelles que dans celui de la réflexion stratégique.

C'est à ce titre qu'il a notamment été évoqué, en renfort des actions de soutien à la compétitivité du secteur privé et à l'instauration d'un climat propice aux affaires et aux investissements, l'opportunité d'un appui de l'UE au « Renforcement du système judiciaire et ses modes de règlement alternatifs des différends », le but étant de permettre le traitement rapide des litiges commerciaux par la mise en place de tribunaux de commerce, la densification et l'optimisation du fonctionnement des centres d'arbitrages et des instances de médiation.

Ces questions et bien d'autres seront certainement abordées au prochain Dialogue Economique qui sera programmé dès que les conditions sanitaires et diplomatiques le permettront.

■ Coopération commerciale

L'urgence du financement de la stratégie nationale de mise en œuvre de l'APE aura été au cœur de la préoccupation nationale dans le dialogue sur la coopération commerciale. Le Cameroun, seul pays d'Afrique centrale engagé dans un APE avec l'UE, sollicite le concours de la Commission européenne en vue de la participation effective des Etats membres de l'UE, conformément aux dispositions de l'Article 7 sur la « Coopération pour le financement du développement ».

Toujours au chapitre de l'APE, et au titre des clauses de rendez-vous concernant le règlement des différends, il a été accueilli favorablement :

- l'adoption du règlement de procédure relatif à la médiation, du règlement de procédure relatif à l'arbitrage et du code de conduite des arbitres ;
- l'adoption de la liste d'arbitres.

La CAON suit également avec grand intérêt les travaux du Comité APE dont l'incidence sur la coopération Cameroun-UE n'est plus à démontrer.

Programme TRADECOM II – Renforcement des capacités commerciales ACP / Session de partage des connaissances sur le commerce et l'investissement « BONNES PRATIQUES II »

Au rang des pays, organisations et institutions ayant bénéficié des concours du Programme TradeCom II (Intra-ACP 11^{ème} FED) pour mettre en œuvre des activités dans les domaines de l'investissement, du commerce et des APE, le Cameroun dont la délégation comprenait entre autres membres la CAON, a pris part le 04 février à Bruxelles, à la réunion de partage de connaissances sur le commerce et l'investissement, organisée en cinq sessions et articulée autour de la présentation d'une trentaine d'exposés.

Intervenant dans la session 2 sur les processus APE et OMC, la délégation camerounaise a saisi l'occasion de son exposé sur la stratégie de mise en œuvre de l'APE (Plan d'action – Implication des acteurs – Mesures de compensation fiscale...), pour présenter les fortes attentes par rapport aux mesures d'accompagnement inscrites dans le Programme Indicatif Régional (PIR Afrique centrale), ainsi que dans les fonds Intra ACP.

La CAON espère que son plaidoyer auprès du Programme TradeCom II pourra permettre de débloquent d'autres appuis pour la mise en œuvre de l'APE au Cameroun.

Sur l'ensemble des sessions, les thématiques d'échanges ont donné lieu à un partage très enrichissant de connaissances et d'expériences du point de vue de la promotion de la coopération économique et commerciale.

Tableau 5 : Thématiques de partage de bonnes pratiques – Programme TradeCom II

Sessions	Objectifs
1. Politique et réglementation commerciales	Examiner les succès des politiques commerciales nationales et régionales pour soutenir l'expansion commerciale et surmonter les obstacles au commerce, et réfléchir aux bonnes pratiques reproductibles et aux nouveaux besoins/défis à venir.
2. Les processus APE et OMC	Démontrer les bonnes pratiques de mise en œuvre des APE et les leçons apprises qui peuvent être diffusées aux niveaux national et régional ; et les progrès réalisés dans l'obtention de positions de négociations commune à l'OMC.
3. Questions douanières	Examiner les succès manifestes en matière d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts de transaction liés à la circulation des marchandises à travers les frontières, les cas de bonnes pratiques à reproduire et les nouveaux besoins à venir.
4. Infrastructures et normes de qualité	Examiner les cas démontrables de bonnes pratiques régionales et nationales en matière d'infrastructures de qualité pour soutenir la compétitivité des exportations jusqu'à présent, et les nouveaux besoins à venir.
5. Commerce et investissement	Examiner les principaux instruments d'investissement et autres soutenant le renforcement des capacités commerciales des ACP, en particulier la compétitivité du secteur privé, les succès à mettre à profit et les nouveaux besoins et opportunités à venir.

Stratégie de mise en œuvre de l'APE

Le plaidoyer de mobilisation des ressources d'accompagnement

L'actualité d'ordre stratégique du processus de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) Cameroun – Union européenne, a été particulièrement marquée en 2020 par la production par la Partie nationale, du Document de plaidoyer pour la mobilisation des financements du plan d'actions chiffré élaboré. La CAON y a pris une part active.

Document de plaidoyer pour le financement de la mise en œuvre de l'APE

S'inscrivant dans la logique de tirer pleinement avantage de l'APE, le Cameroun s'est doté d'une stratégie assortie d'un plan d'actions chiffré. Un document de plaidoyer a été adopté comme base des interventions qui seront inscrites au titre des mesures d'accompagnement à la mise en œuvre de l'APE.

La stratégie vise à permettre une utilisation plus ciblée des instruments de divers ordres prévus dans l'Accord et à concrétiser l'objectif global d'en faire, d'une part, un levier à la fois commercial, de croissance et de développement, et d'autre part, de contribuer à la réalisation des objectifs de l'APE en cohérence avec ceux de la stratégie nationale de développement du Cameroun. Le but final est d'améliorer la compétitivité de l'économie nationale, favoriser l'intégration régionale et accroître la participation du Cameroun à l'économie mondiale.

Le plan de mise en œuvre s'articule autour de quatre axes d'intervention déclinés en seize actions, pour un besoin sommaire de financement évalué à EUR 607.630.000 (soit F CFA 398.579.151.910) sur une période de 10 ans. Le cofinancement de ce plan est attendu de l'UE à hauteur d'EUR 400 millions (soit F CFA 262.382.800.000) et de la Partie nationale à hauteur d'EUR 207.630.000 (soit F CFA 136.196.351 910), qui pourront être supportés par les ressources internes du pays. L'exécution du plan s'adossera sur le dispositif institutionnel de suivi de l'Accord déjà existant.

Diverses autorités et instances du partenariat européen ont été saisies du document de plaidoyer, à l'effet de la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle efficace et efficiente de l'APE. Dans ses missions, la CAON continuera à s'appuyer sur ce document pour maintenir le dialogue sur l'APE avec la Partie européenne.

Tableau 6 : Matrice chiffrée des axes d'intervention et d'action du plaidoyer de financement de l'APE

Axes d'intervention	Actions	Montants (€)
1. Améliorer l'environnement des affaires et stimuler les investissements	1.1. Soutenir à la constitution d'une offre Cameroun vendable auprès des investisseurs privés nationaux et internationaux.	50.000.000
	1.2. Renforcer le système judiciaire et ses modes de règlement alternatifs des différends.	50.000.000
	1.3. Identifier et mobiliser des financements LT pour les secteurs publics et privés, accès au crédit et promotion des financements innovants.	425.000.000
	1.4. Optimiser de la fiscalité des entreprises.	50.000
2. Promouvoir le développement du secteur privé	2.1. Appui à l'organisation et à la structuration du secteur privé sous forme d'organisations intermédiaires, d'interprofessions ou de clusters.	2.100.000
	2.2. Améliorer la compétitivité des filières et chaînes de valeur prioritaires.	19.500.000
	2.3. Inciter à la formalisation des acteurs et des entreprises du secteur informel.	17.250.000
	2.4. Développer la sous-traitance.	15.480.000
	2.5. Promouvoir le recours au « local content ».	50.000
3. Améliorer les exportations du Cameroun et favoriser l'intégration régionale	3.1. Mettre en œuvre la stratégie nationale des exportations par l'appui aux filières exportatrices. Mise en place et financement des premières activités de l'agence de promotion des exportations.	15.000.000
	3.2. Renforcer et moderniser le système national de certification et de surveillance phytosanitaire.	9.000.000
	3.3. Promouvoir une intégration régionale portée par le secteur privé.	1.500.000
	3.4. Appuyer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la ZLECAf et le processus de rationalisation des CER en Afrique Centrale (CEMAC-CEEAC).	Financement PAIRIAC
	3.5. Développer une approche régionale de la normalisation.	200.000
4. Conduire le Monitoring de l'APE d'étape	4.1. Faciliter la mise en place des mécanismes de suivi de l'APE et d'appui institutionnel et technique pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation de l'Accord.	1.500.000
	4.2. Le développement de l'information et de la coopération sur l'APE, appui à la bonne gouvernance pour la mise en œuvre de l'APE.	1.000.000
		607 630 000

Impact Fiscal Net lié à la mise en œuvre de l'APE

Le dialogue d'actualisation et de suivi des mesures d'atténuation

La publication en février 2020 du rapport final de l'étude réalisée en 2019 sur l'Impact Fiscal Net lié à la mise en œuvre de l'APE, a suscité un important dialogue de niveau stratégique, aux enjeux d'application subséquente de l'article 10 de l'APE, relatif aux dispositions de coopération en matière d'ajustement fiscal. L'importance critique de cette question pour le renforcement des relations commerciales Cameroun-UE a motivé d'intenses diligences d'action de la CAON.

■ Étude de modélisation, d'évaluation et d'atténuation de l'impact fiscal net lié à l'Accord de Partenariat Economique entre le Cameroun et l'Union européenne

En conformité des objectifs assignés, l'étude s'est attelée à évaluer l'impact fiscal net (IFN) suite à la mise en œuvre de l'APE, ainsi qu'à identifier et valoriser des recettes potentielles supplémentaires résultant de mesures de politique et/ou d'administration fiscales mises en œuvre, permettant d'absorber ou, à tout le moins, d'atténuer ces pertes de recettes douanières.

Répondant plus concrètement au souci du Cameroun d'identifier l'IFN et ses effets sur la période de démantèlement (2016 – 2030), ainsi que les mesures permettant d'absorber et/ou de compenser cet IFN, l'étude a abouti à la formulation d'un ensemble de recommandations pour faire face à la suppression de la fiscalité de porte afin de contribuer à éclairer les décisions et les négociations du gouvernement par rapport à ce qu'il doit offrir et ce qu'il doit gagner en avantages.

Au terme des travaux, les observations critiques émises par la Partie nationale ont donné lieu à des échanges sur la nécessité d'une amélioration des données d'analyse en vue de disposer de meilleurs éléments de décision et de négociations.

Le dialogue pour une compréhension commune relativement à la position du Gouvernement suite aux résultats de l'étude, a abouti à l'option d'une simulation actualisée de l'IFN pour obtenir de meilleurs résultats qui tiennent compte du changement du contexte macroéconomique.

Il a été convenu de mettre en place un groupe de travail conduit par le MINEPAT et le MINFI, qui bénéficiera de l'appui de l'UE et dont la mission est de mener l'actualisation de l'étude et poursuivre la réflexion sur les réformes fiscales structurelles. Ladite réflexion approfondira les impacts fiscaux potentiels en termes de démarche, de méthodologie et de faisabilité, sur la base des benchmarks et en relation avec le contexte national. Les conclusions de cette action aideront à alimenter le dialogue sur ces différents aspects pour la mise en œuvre harmonieuse de l'APE conformément à son article 10.

Le suivi étroit de ce dossier en vue d'un dialogue constructif sur la mise en œuvre de l'APE fait partie des objectifs majeurs de la CAON pour l'année 2021.



Compétitivité nationale

L'accompagnement actif dans le cadre de l'opérationnalisation du DACC

L'entrée en activité le 20 janvier 2020 de l'Assistance Technique a marqué le démarrage effectif du Dispositif d'Appui à la Compétitivité au Cameroun (DACC), engageant ainsi le processus opérationnel d'accompagnement de la compétitivité économique nationale, au titre de l'appui de la coopération européenne. La CAON s'y est notamment impliquée à travers la mobilisation des partenaires et des acteurs locaux.

Opérationnalisation du Dispositif d'Appui à la Compétitivité au Cameroun (DACC)

Financé à hauteur de 6,55 milliards de francs CFA, le DACC vise à améliorer la compétitivité nationale par un renforcement des capacités des opérateurs économiques et par la promotion d'un environnement institutionnel plus propice aux affaires, permettant au Cameroun de mieux tirer profit de la libéralisation des échanges, y inclus celle découlant de la mise en œuvre de l'APE, et de stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

Au bilan de sa première année de mise en œuvre (sur les quatre ans prévus), on note en points phares du processus d'appui à la compétitivité économique nationale :

- La validation de deux projets de décrets et cinq projets d'arrêtés et textes requis en vue d'une mutation vers le Guichet Unique Électronique ;
- L'organisation de quatre ateliers à l'endroit des membres de deux Organisations intermédiaires de femmes (Made In Cameroon – MADIKA et Cameroon Women Business Leaders Association – CWBLA), ayant permis d'identifier : (1) le besoin de créer environ 25 normes camerounaises sur les produits agroalimentaires permettant d'améliorer le niveau de qualité et favoriser les exportations ; (2) les thèmes de formations attendues par les TPE/PME ; (3) la nature des besoins d'investissements en aidant à distinguer les différentes formes de soutiens financiers possibles et (4) un projet structurant autour du manioc à Bertoua avec le MINPMEESA ;
- La réalisation d'une mission d'expertise technique à Figuil dans une PME (ROCAGLIA) en vue d'étudier comment remplacer sa production d'énergie d'origine fossile (groupe électrogène et ENEO) par des centrales solaires locales ;
- La tenue de deux sessions du comité de pilotage respectivement les 04 juin et 15 octobre 2020, dont la résolution forte de la deuxième session est celle d'affecter 2 492 636 600 F CFA (3,8 millions d'euros) au blending avec la Banque Européenne d'Investissement en vue de permettre la mobilisation de 16 398 925 000 F CFA (25 millions d'euros) pour des prêts aux conditions concessionnelles en faveur des PME nationales ;
- La tenue de quatre sessions du comité de suivi opérationnel, ayant permis de traiter bon nombre de dossiers techniques soumis à la validation et de préparer les sessions du comité de pilotage et assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations dudit COPIL.



Intégration économique en Afrique centrale

Le processus contractuel de démarrage du PAIRIAC

Au titre du Programme Indicatif Régional – 11^{ème} FED, l'UE appuie l'intégration économique en Afrique centrale, à travers le Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique centrale (PAIRIAC) dont la mise en œuvre est au stade de recrutement de l'Assistant Technique en vue du démarrage opérationnel. L'année 2020 s'est achevée sur le lancement du processus contractuel y afférent, ayant impliqué l'expertise de la CAON.

Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique centrale (PAIRIAC)

Le PAIRIAC ambitionne d'appuyer la dynamique de rationalisation des organisations communautaires de la région Afrique centrale, tout en facilitant la mise en œuvre effective des échanges commerciaux intra-régionaux et avec l'UE, agissant également sur le climat des affaires et l'accès au financement. La convention de financement y relative a été signée le 24 janvier 2020 pour un montant de 29,95 millions d'euros sur ressources du PIR.

Au niveau opérationnel, l'exécution technique, administrative et financière de ce programme à vocation régionale, sera assurée par une unité de gestion de projet (UGP) basée à Yaoundé.

Dans le cadre de la procédure en cours pour le recrutement de l'Assistance Technique en vue du démarrage effectif du programme, l'instruction du dossier a donné lieu au terme de l'année 2020, à un ensemble d'échanges avec la DUE, ayant abouti à l'élaboration conjointe des Termes de Référence, ainsi qu'à la désignation des membres de l'équipe de sélection.

Tableau 7 : Matrice simplifiée du cadre logique du PAIRIAC

Objectif global	Objectifs spécifiques	Produits attendus
Renforcer la croissance et l'emploi durable en Afrique centrale	OS1 : Renforcer l'accélération de l'intégration régionale	1.1.: Le mécanisme de concertation et de coordination entre la CEEAC et la CEMAC est opérationnel.
		1.2.: Les capacités opérationnelles et humaines des structures dédiées (Secrétariat technique du COPIL/CER-AC) sont renforcées.
		1.3.: Un meilleur fonctionnement et gouvernance des corridors facilitent l'opérationnalisation de la zone de libre-échange de la CEEAC et de l'union douanière de la CEMAC.
		1.4.: Les mesures d'accompagnement aident à la mise en œuvre de l'accord de partenariat économique (APE) régional et contribuent à la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale et les échanges commerciaux entre les partenaires se développent
	OS2: La transhumance transfrontalière et la mobilité pastorale sont sécurisées dans un cadre de développement régulé, spécifique, respectueux de l'environnement, des droits de l'Homme et de l'égalité de genre et contribuant à la résilience des communautés pastorales face aux aléas climatiques.	2.1.: Les règles et les mécanismes pour l'utilisation durable de l'espace, genre sensible et de la gouvernance de la mobilité sont définis dans la sous-région.
		2.2.: L'accès aux services pastoraux est amélioré au profit des agropasteurs et des éleveurs des communautés d'accueil (femmes et hommes).
		2.3.: Les structures agropastorales de la gestion concertée des ressources économiques et naturelles sont mises en place.
	OS3: Croissance des financements à destination du secteur privé en Afrique centrale en tirant partie des synergies avec le Plan d'Investissement Extérieur (PIE) de l'UE.	3.1.: Développement et mise en œuvre du droit OHADA dans la région.
		3.2.: Les opportunités d'investissement dans la région sont mises en valeur et bénéficient du Plan d'Investissement Extérieur de l'UE.

Petites et Moyennes Entreprises

L'appui promotionnel à l'amélioration de la compétitivité des PME

En guise de soutien à la promotion de l'économie nationale, l'objectif de compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui constituent plus de 95% des entreprises privées nationales, a suscité un appui à la réalisation de l'étude sur la cartographie des PME. Cet appui diligenté par la CAON répond favorablement aux objectifs du Ministère en charge des PME et des autorités politiques, préoccupés par la création d'emplois au Cameroun.

Cartographie des PME

Initiée à la demande de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises du Cameroun (APME), une étude sur la cartographie des PME a fait l'objet de financement sur ressources de la FCT, dans l'objectif d'améliorer la connaissance de ces structures, afin de permettre aux différents acteurs d'encadrement, de mieux orienter leurs interventions et apporter un meilleur accompagnement.

Réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS), l'étude a relevé la nécessité d'améliorer plusieurs facteurs de compétitivité des PME, sur la base d'une analyse multidimensionnelle tendant à cerner :

- L'environnement global d'action : interne-externe, positif-négatif ;
- Le système d'accompagnement : acteurs étatiques et non étatiques ;
- La catégorisation des PME (typologies diverses) et les caractéristiques sociodémographiques des promoteurs ;
- L'offre de services financiers : disponibilité – accessibilité – pratiques courantes ;
- Le financement et l'endettement des PME : besoins – contraintes – opportunités – déterminants d'endettement ;
- Les performances économiques : activité et rentabilité – emploi et productivité ;
- L'évolution démographique ;
- Le niveau de compétitivité.

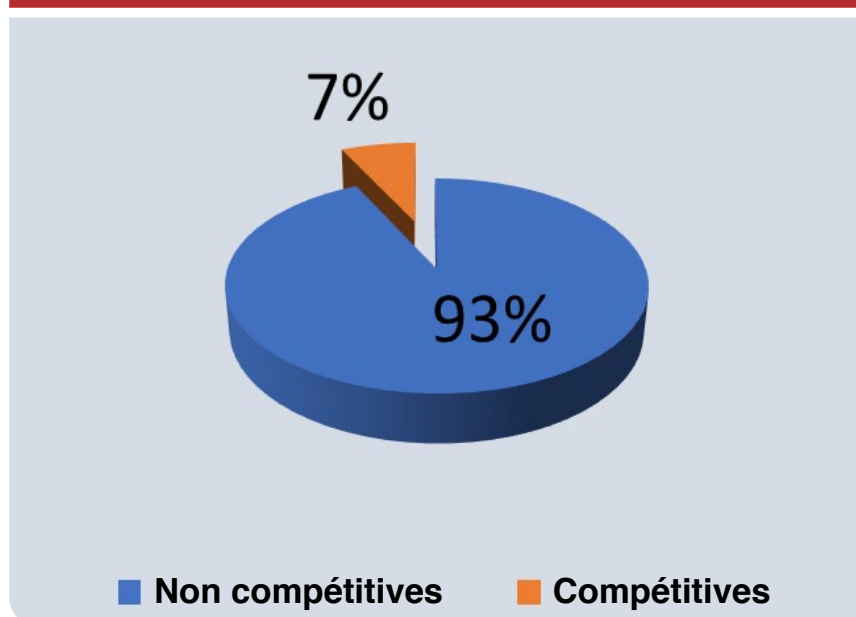


L'étude qui constitue un important instrument du dialogue avec les partenaires étrangers pour soutenir l'économie nationale, a mis en exergue, une faible proportion des PME compétitives nationales, et a dressé une analyse SWOT des facteurs de compétitivité des PME camerounaises.

Tableau 8 : Analyse SWOT des facteurs de compétitivité des PME

Analyse interne	
Forces	Faiblesses
• Forte pénétration des outils des TIC dans les entreprises à l'instar de l'ordinateur	• Les PME sont très peu engagées dans l'exportation de leurs produits/ services ; • Absence de stratégie d'innovation ; • Inadéquation entre la recherche dans les universités et les problématiques en entreprise.
Analyse externe	
Opportunités	Menaces
• Intégration des pratiques RSE et des dispositifs HQSE dans le processus de production ; • Paiement via le Mobile Money ; • Utilisation des outils de gestion et des applications informatiques ; • Marketing digital (promotion des ventes via les sites web et les réseaux sociaux) ; • APE et règles d'origine applicables aux marchandises de l'UE.	• Ouverture du marché et importation des produits concurrents d'Asie, de l'UE et du Nigeria ; • Difficile maîtrise des coûts (matières premières, transport et électricité) ; • Difficultés de financement ; • Fiscalité élevée.

Figure 2 : Proportion des PME compétitives





4. Mobilisation Financière

Dans le viseur de l'appui contributif aux efforts de développement national, les ressources d'intervention du programme de partenariat Cameroun – Union européenne, focalisent la démarche stratégique du métier de coopération de la CAON en termes de mobilisation et de suivi.

Au bilan de l'année 2020, la particularité du dossier des ressources de coopération a porté sur la forte mobilisation européenne en faveur du plan de riposte nationale au Covid19. L'instruction des dossiers des ressources FED et des subventions européennes est restée très active au sein de la Cellule, réaffirmant davantage son expertise dans le captage et la mise en œuvre des financements de l'UE au Cameroun.



○ Riposte nationale à la Covid19

■ **La mobilisation de l'Equipe Europe**

- Mobilisation de l'Union européenne
- Mobilisation des pays membres

○ Ressources FED

■ **L'accompagnement de mise en œuvre**

- Clôture définitive du 10^{ème} FED
- Mise en œuvre courante du 11^{ème} FED

○ Mobilisation des subventions européennes

■ **L'accompagnement stratégique**

- Veille informationnelle et encadrement des postulants

○ Gestion des subventions européennes

■ **L'accompagnement opérationnel**

- Appuis-conseils
- Enquête de gestion

Riposte nationale à la Covid19

La mobilisation de l'Equipe Europe

En soutien au plan national de riposte à la pandémie du coronavirus, l'UE et certains de ses Etats membres (Allemagne – France – Italie) se sont fortement mobilisés sous la bannière de l'Equipe Europe, pour mettre à la disposition du Cameroun dès le mois de juin 2020, une cagnotte totale de 28 millions d'euros, soit environ 18 milliards de francs CFA. S'arrimant à cette conjoncture internationale, la CAON a mobilisé tous ses efforts pour suivre les diligences liées à cette action d'urgence.

Mobilisation de l'Union européenne

Dans le cadre de la solidarité européenne face à la crise socio-sanitaire, et faisant preuve de flexibilité en considération de la situation d'urgence, l'UE a validé la récupération du million d'euros perdu en 2018 au titre de l'appui budgétaire et validé exceptionnellement le paiement anticipé sans respect des conditions d'éligibilité de 8 millions d'euros en juin 2020 au titre du décaissement 2020 (normalement prévu en décembre) pour les tranches fixes de l'appui budgétaire.

À ces 9 millions d'euros, s'est ajoutée la mise à disposition d'un montant d'environ 5,2 millions d'euros mobilisé à travers divers instruments et institutions.

Au 30 juin 2020, la contribution d'urgence de l'UE à la lutte contre la pandémie au niveau national, se chiffre donc globalement à 14,2 millions d'euros, subdivisée en appuis divers destinés au Gouvernement et à plusieurs entités et organismes.

Mobilisation des Etats membres

L'Allemagne a mobilisé à travers ses agences de coopération (GIZ et Kfw), un montant total de 3,1 millions d'euros, mis à la disposition de plusieurs ministères, administrations, et autres programmes sectoriels de coopération, à divers ordres d'activités.

La France a contribué à hauteur de 10,6 millions d'euros, mobilisés dans le cadre de réaffectations de fonds du contrat C2D et d'un programme conjoint franco-allemand.

L'Italie a mis à disposition, une enveloppe de 313 281 euros, en appui au renforcement de plusieurs structures hospitalières nationales.

Ces importants moyens mobilisés, conjugués à l'effort national, ont permis au Gouvernement, aux Etablissements hospitaliers publics et privés, et à divers autres acteurs, de déployer la stratégie nationale pour résister contre la pandémie.



Tableau 9 : Ressources mobilisées par l'Equipe Europe en réponse au Covid19 au Cameroun(*)

Partenaire	Bénéficiaire	Montant (€M)	Destinations/Activités
Union européenne au Cameroun	Gouvernement du Cameroun	9 000 000	Appui budgétaire
	OMS Cameroun	1 000 000	Equipements - Formation - Appui à la coordination nationale et locale
	OSCs	700 000	Information et sensibilisation dans les régions
	OSCs PROCIVIS	331 287	Campagnes de sensibilisation, information et protection
	UNESCO	100 000	Lutte contre la désinformation sur Covid auprès des médias dans les contextes en crise du Cameroun
	Fondation Hironnelle (OSC)	500 000	Lutte contre la désinformation pour les radios locales
	MINREX - UNICRI (Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice)	50 000	Formations sur une inhumation sûre et digne à l'attention du personnel de santé, des collectivités territoriales décentralisées, des sapeurs-pompiers, des autorités locales, des responsables d'inhumation dans les mosquées
	Expertise France	36 000	Fourniture d'équipements de protection collective (thermomètres), individuelle (tenues de protection) ainsi que du matériel de désinfection pour le Port de Douala.
	OIM	225 000	Renforcement des capacités élargi aux questions de surveillance épidémiologique et sanitaire aux frontières/points d'entrée du pays - Appui en équipement de protection aux agents aux frontières et partenaires actuels de l'OIM - Activités de sensibilisation sur l'impact du Covid19 dans un contexte de migration
	OMS	2 273 445	
France Agence Française de Développement (AFD)	MINSANTE	10 000 000	Recherche active des cas (suivi des contacts et EIR) ; Aménagement de zones de quarantaine ; Prise en charge des cas positifs ; Prioritairement à Yaoundé, Douala et Bafoussam Acquisition d'équipements de protection individuels, d'équipements et intrants à destination des formations sanitaires et de médicaments
France / Allemagne (AFD & KfW)	MINSANTE	1 000 000	Renforcement de la capacité de dépistage : acquisition de 6.000 tests, d'équipements de laboratoires pour le Centre Pasteur et des laboratoires partenaires en région
Allemagne (GIZ)	MINSANTE	1 000 000	Sensibilisation, formation du personnel de santé, capacités de quarantaine, etc.
	DGSN	20 000	Matériel de protection et de désinfection
	COMIFAC/BSB Yamoussa	500 000	Communication, campagne de sensibilisation
	COMIFAC	500 000	Campagnes de sensibilisation auprès des populations autochtones
Allemagne (KfW)	FTNS/COMIFAC	450 000	Campagnes de sensibilisation auprès des populations autochtones
	COMIFAC	250 000	Campagnes de sensibilisation
Italie Agence italienne pour la coopération au développement (AICS)	MINSANTE – Hôpital Régional de Bafoussam	250 000	Test et traitement des patients Covid19 à l'hôpital régional de Bafoussam.
	MINSANTE – Hôpitaux de Maroua, Mokolo, Kousseri, Yagoua et Touloum	63 281	Surveillance à distance des patients.

(*) Au 30 juin 2020

28 249 013

Ressources FED

L'accompagnement de mise en œuvre

Le suivi par la CAON des ressources programmées d'intervention de la coopération européenne a été marqué en 2020 par la clôture définitive du 10^{ème} FED, et l'accompagnement courant de la mise en œuvre du 11^{ème} FED.

■ Clôture définitive du 10^{ème} FED

Dans le cadre du processus d'assainissement du portefeuille FED, au nombre des opérations contractuelles clôturées en 2020, figurent les deux dernières relevant du 10^{ème} FED, portant l'une sur le projet de Sécurisation du barrage du lac Nyos, et l'autre sur le Programme d'Appui à l'Amélioration de la Compétitivité de l'économie camerounaise.

La clôture de ces deux opérations vient mettre un terme définitif au processus financier de mise en œuvre du 10^{ème} FED au Cameroun.

■ Mise en œuvre courante du 11^{ème} FED

- Au titre de la mobilisation des ressources programmées du 11^{ème} FED, l'évolution marquante a concerné le Programme Indicatif Régional (PIR Afrique centrale), avec la signature en janvier 2020 d'une nouvelle convention de financement d'un montant de 29,95 millions d'euros, relative à la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale (PAIRIAC).

La signature de cette convention porte l'enveloppe d'allocation financière régionale du 11^{ème} FED, de 22,30 millions d'euros en 2019 à 52,25 millions d'euros en 2020. En rappelant que la totalité des ressources du Programme Indicatif National (PIN) avait déjà été engagée depuis 2019, soit 282 millions d'euros, le montant global des ressources mobilisées en faveur du Cameroun sur le PIR et le PIN s'élève à date à 334,25 millions d'euros.

- S'agissant de la mise en œuvre de l'ensemble des ressources mobilisées, l'opérationnalisation des programmes et projets a fait l'objet de diverses activités de suivi et d'accompagnement de la CAON: Contribution à l'élaboration des dispositifs financiers des conventions de financements et suivi de leur mise en œuvre – Appuis-conseils, réunions et validations diverses dans le cadre des Comités de Suivi Opérationnel et des Comités de Pilotage.
- Quant aux activités de contrôle de gestion, elles ont été menées à divers titres courants : Travaux comptables – Mémoires de Devis-Programmes – Analyses de justificatifs de dépenses...
- Concernant les travaux d'assainissement de l'ensemble du portefeuille financier FED, ils ont enregistré plusieurs actions portant sur le traitement des inéligibles, la clôture des opérations, le suivi des audits et procédures contradictoires...

L'ensemble de ces activités a permis au MINEPAT, ON-FED d'assurer une bonne gestion du FED, pour soutenir l'économie camerounaise. Il y a lieu de souligner l'excellent taux d'engagement avant terme du PIN et du PIR 11^{ème} FED en faveur du développement national.

Tableau 10 : Etat de mobilisation des ressources PIN/PIR 11^{ème} FED au 31 décembre 2020

Ressources 11 ^{ème} FED				€M
PIN Cameroun				282,00
PIR Afrique centrale				52,25
Total des ressources disponibles				334,25
Programmes/Projets Cameroun	Engagé	En instruction	Reliquats	Références Conventions de Financement
PIN Cameroun	FCT I - Facilité d'Assistance Technique 2015-2017	3,00		CF 22 juin 2015 (ON) avec un cofinancement de la République du Cameroun (bénéficiaire) de 1.000.000 EUR pour le Volet II - Dégagement en mai 2020 d'un million d'euros pour le COVID19
	PNDP-FED	30,00		PAGODA avec AFD signé le 14 décembre 2016
	PROCIVIS - Programme d'appui à la Citoyenneté Active	10,00		CF 09/11/2016 (CE) - 24/01/2017 (ON) - Dégagement de EUR 804 028 a été effectué, un avenant sera signé pour réengager le même montant avec une prolongation des délais ainsi que l'intégration d'une réponse au COVID19
	PAMFOR - Programme d'Amélioration de la gouvernance en Milieu Forestier	8,00		CF 09/11/2016 (CE) - 10/12/2017 (ON)
	DACC - Dispositif d'Appui à la Compétitivité du Cameroun	10,00		CF12/07/2018 (CE) - 25/07/2018 (ON)
	FCT II - Facilité d'Assistance Technique 2017-2021	10,35		CF 12/05/2017 (CE) - 06/06/2017 (ON) avec un cofinancement de la République du Cameroun (bénéficiaire) d'un montant de 2 150.000 EUR pour le Volet II - 1 000 000 euros en réponse au COVID19 ont été ajoutés
	CRS - Contrats de réforme sectoriels Développement Rural et Finances Publiques	152,00		CF Appui budgétaire 24/10/2017 (CE) - 09/11/2017 (ON) - Avenant n°1, 12/10/2018 d'extension de la durée de mise en œuvre et de la durée d'exécution, augmentation du plafond et modifications des DTA - Avenant n°2, 16/12/2019 d'extension de la durée de mise en œuvre et de la durée d'exécution avec augmentation du plafond financier à 50 millions d'euros - Avenant 3 signé pour un nouvel indicateur de 2 millions euros pris du PAMFOR
	PRODESV - Programme de développement Economique et Social des Villes secondaires exposées à des facteurs d'instabilité	20,00		PAGODA avec KfW signé le 13 novembre 2018
	ABC - Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier	9,50		CF 13/12/2019 (CE) - 13/02/2020 (ON)
	FCT III - Facilité d'Assistance Technique	3,00		CF 11/12/2019 (CE) - 01/12/2020 (ON)
	Contribution à la Plateforme d'investissement pour l'Afrique (AIP) en faveur du secteur énergétique au Cameroun	16,15		CF 19/11/2019 (CE) - 26/11/2019 (ON)
	Contribution à la Plateforme d'investissement pour l'Afrique (AIP) en faveur du secteur industriel du septentrion	10,00		CF 20/09/2020 (CE)
	% par rapport à l'enveloppe du PIN	100,00%	0,00%	0,00%
TOTAL PIPELINE PIN				282,00 0,00 0,00
PIR Afrique centrale	ECOFAC VI / PIR Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles d'Afrique centrale	16,50		CF 05/12/2016 (CE) - 07/04/2017 (OR)
	PAGIRN CAMEROUN- Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale	5,80		CF 26/01/2018 (CE) - 27/04/2018 (ON)
	PAIRIAC CAMEROUN- Programme d'Appui à l'Intégration Régionale et à l'Investissement en Afrique Centrale	29,95		CF 24 janvier 2020 (CE)
TOTAL PIPELINE PIN + PIR				334,25 0,00 0,00
				100,00% 0,00% 0,00%
				334,25 334,25 334,25

Mobilisation des subventions européennes

L'accompagnement stratégique

En interface de facilitation entre l'Union européenne, les institutions nationales et les bénéficiaires, la CAON a poursuivi et accru en 2020, son action d'appui à la mobilisation des subventions européennes en faveur des initiatives de développement au Cameroun.

■ Veille informationnelle et encadrement des postulants

Dans la lancée des activités d'accompagnement initiées depuis quelques années pour obtenir le meilleur bénéfice possible des subventions européennes au profit du développement national, la CAON a poursuivi son déploiement dans les actions stratégiques ci-après :

- Collecte des informations relatives aux publications des Appels à propositions ;
- Diffusion publique par voie de communiqué de l'ON ;
- Mise à disposition des acteurs intéressés, des données de précision sollicitées ;
- Organisation de rencontres d'information à l'attention des postulants ayant répondu aux appels à proposition : briefing sur les subventions en général et clarifications des Lignes Directrices des différents Appels à propositions ;
- Encadrement de conformité des résumés d'action.

En termes de résultats obtenus en 2020, suite aux sélections faites au courant de l'année sur les Appels à propositions lancés depuis 2019, un montant total de 6,721 milliards de francs CFA de subventions a été décroché par les postulants camerounais pour la réalisation des diverses actions retenues :

- Sur le fonds d'action BIOPAMA (Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées), deux projets sont bénéficiaires de subventions respectives de 211 545 201 francs CFA et 279 967 924 francs CFA.
- Sur le Programme ARCHIPELAGO 2 («Un partenariat euro-africain pour la formation professionnelle»), trois projets sont bénéficiaires de subventions respectives de 327 978 500 francs CFA, 327 978 500 francs CFA et 327 978 500 francs CFA.
- Sur le Programme «Autorités locales : Partenariat pour des villes durables 2020», deux projets sont bénéficiaires des subventions respectives de 2 622 765 936 francs CFA chacun.

Les résultats de sélection restent attendus pour d'autres Appels à propositions publiés en 2020, et auxquels des résumés d'action présentés au titre des initiatives de développement national ont fait l'objet d'accompagnement :

- ACP Culture, publié en janvier 2020 ;
- Promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs universels des adolescents vulnérables en Afrique, publié en septembre 2020.

Il y a cependant lieu de noter que la comptabilité des subventions au niveau de la CAON n'est pas exhaustive, du fait de la diversité des sources.

Tableau 11 : Etat des subventions mobilisées en accompagnement des bénéficiaires

Appels à propositions			Subventions octroyées				
Titre/Fonds/Publication			Sélection	Projet	Bénéficiaires (Chef de file)	Localisation	Montant alloué (FCFA)
Fonds d'action BIOPAMA	Ressources du 11 ^{ème} FED	Juin 2019	Janvier 2020	Améliorer la gestion du parc National Douala-Edéa et de la réserve animalière du Lac Ossa, à travers un renforcement des capacités des parties prenantes locales	Zoological Society of London (ZSL) basée à Douala et Edéa	Douala, Edéa, Commune de Dizangué	211 545 201
		Juin 2019	Janvier 2020	Renforcer la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, au bénéfice du parc National du Faro	African Wildlife Fondation - Yaoundé	Région du Nord	279 967 924
ARCHIPELAGO 2 : «Un partenariat euro-africain pour la formation professionnelle»	Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique	Novembre 2019	Mai 2020	Programme de formation des jeunes sur la transformation agroalimentaire, la réparation automobile et l'entrepreneuriat au Cameroun «Youth and Gender Connect»	Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun	Régions de l'Ouest, du Littoral, de l'Adamaoua et du Centre	327 978 500
		Novembre 2019	Mai 2020	Formation duale pour une meilleure insertion des jeunes dans les filières agricoles, les organisations de producteurs et les territoires ruraux	Agriculteurs français et développement international - AFDI France	Régions du Centre, du Sud, du Sud-Ouest et du Littoral	327 978 500
		Novembre 2019	Mai 2020	Mise en place d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle des jeunes par les métiers ruraux non agricoles à travers le renforcement de l'offre de formation professionnelle et entrepreneuriale dans le département du Mounjo	Service International d'Appui au Développement - France	Région du Littoral (Département du Mounjo)	327 978 500
ACP Culture	Intra ACP	Janvier 2020					
Autorités locales : Partenariats pour des villes durables 2020	Lignes Budgétaires UE	Février 2020		Mobilité urbaine de Douala et Yaoundé	Mairie de Douala Mairie de Yaoundé	Douala Yaoundé	2 622 765 936
				UNESCO heritage for sustainable cities.	Douala 1er	Douala	2 622 765 936
Promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs universels des adolescents vulnérables en Afrique	Intra ACP	Septembre 2020	En cours				
							6 720 980 497

Gestion des subventions européennes

L'accompagnement opérationnel

En renfort de mise en œuvre efficace et efficiente des projets financés sur ressources des subventions européennes, la CAON a davantage déployé son expertise auprès des bénéficiaires, pour aider à améliorer la gestion desdites ressources, à travers les missions d'appuis-conseils et de contrôle de gestion.

■ Appuis-conseils

Les risques d'inéligibilité des dépenses et la sous consommation des ressources allouées constituent pour l'essentiel, le ventre mou de la gestion des subventions par les bénéficiaires, généralement peu aguerris aux procédures contractuelles et financières de l'UE.

Au fil des retombées positives d'encadrement sur l'amélioration progressive de ces préoccupations, les bénéficiaires manifestent de plus en plus de l'engouement à accueillir les missions d'appuis-conseils de la CAON, portant notamment sur l'analyse de la qualité des dépenses réalisées, ainsi que l'analyse des rapports financiers.

Pour l'année 2020, les recommandations formulées au terme des missions effectuées auprès d'une dizaine de bénéficiaires, se sont inscrites dans la même logique de recadrage à l'orthodoxie de mise en œuvre des financements européens, pour non seulement garantir l'efficacité de leur utilisation, mais également envisager avec sérénité les opportunités futures.

Dans cet ordre d'idées, une nouvelle donne d'accompagnement apparaît dans l'action en amont du processus d'exécution des nouvelles subventions, avec les interventions d'appui à la mise en place du dispositif de gestion (recrutement et encadrement du personnel) au démarrage de l'activité. Cela a été notamment le cas avec les subventions octroyées à la Chambre des Comptes et à l'EIFORCES, dont la gestion fera l'objet de suivi continu.

■ Enquêtes de gestion

La CAON a été instruite par le Gouvernement à l'effet de mener des missions d'enquête, concernant particulièrement la mise en œuvre de deux subventions, dont l'importance des préoccupations de clarification, est en lien étroit avec des enjeux considérables du processus de partenariat avec l'UE :

- La subvention d'un montant de 26,9 milliards de francs CFA, relative aux Mesures d'Accompagnement Banane (MAB), dont l'exécution des 52 contrats adossés à la mise en œuvre a été auditée, dans l'optique des dispositions contributives au plaidoyer gouvernemental pour la continuité de l'appui européen à la filière Banane au Cameroun ;
- La subvention d'un montant de 983 935 500 francs CFA, octroyée à la Mairie de Nkoteng, et dont l'option de règlement des dépenses jugées inéligibles par compensation sur les ressources de l'appui budgétaire 2019, a été retenue par la Partie européenne.

Tableau 12 : Principales interventions d'appui-conseil effectuées auprès des bénéficiaires des subventions

Subvention			Mission d'Appui-Conseil
Bénéficiaire	Opération financée	Montant (F.CFA)	
Commune de Fokoué	Projet d'Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la Commune de Fokoué	201 795 000	Analyser la qualité des dépenses effectuées jusqu'à date
Mairie de Yaoundé 3	Plan d'action en faveur d'un accès à une énergie durable et du climat (PAADC)	272 600 222	Contrôle des dépenses, risque d'inéligibilités et sous consommation de la subvention.
Communes de Kaélé, Moutourwa, Petté, Dargala, Logone Birni, Waza et Zina (Extrême-Nord)	Projet d'Appui à l'Amélioration de la Productivité de l'Elevage (PAPE)	524 765 600	Analyser le rapport financier de l'année III de la subvention
Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM/CTFC) - PAMFOR	Reboisement de 1400 hectares dans les communes des zones de savane et de transition	1 180 722 600	Accompagnement de gestion (2 ^{ème} préfinancement)
Mairie de Yaoundé 4	Projet d'appui à l'Amélioration de la participation citoyenne et à la planification de la gestion intégrée de l'environnement et des sources d'énergie durable	863 062 599	Accompagnement de gestion (2 ^{ème} tranche de préfinancement) - Risque d'inéligibilités et sous consommation de la subvention
EIFORCES	Formation à la prévention, au contrôle, à la répression et au secours d'urgence en matière de sécurité routière	413 334 249	Accompagnement de gestion (Comptable en place en janvier 2020)
Chambre des Comptes	Soutien aux réformes de transparence et de bonne gouvernance au Cameroun	796 003 820	Accompagnement de gestion (Finalisation recrutement Comptable et set up avec la DUE)
Mairie de Nkoteng	Projet d'Appui à l'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA)	983 935 500	Mission conjointe d'enquête relative à la compensation sur l'appui budgétaire 2019
Communes de Dschang, Douala5, Fongo Tongo, Kye-Ossi, Nkong-Zem	Programme Intercommunal de Gestion Durable de l'Eau et de l'Assainissement (PIGeDEA)	311 483 805	Analyser la qualité des dépenses effectuées jusqu'à date
Commune de Dschang	Projet de Maîtrise de la Gestion, du Traitement et de la Valorisation des déchets solides municipaux de la Commune de Dschang (MaGeTV)	452 607 175	Analyser la qualité des dépenses effectuées jusqu'à date
Centre Africain de Recherches sur les Bananiers et Plantains (CARBAP)	Contrat de subvention au titre des Mesures d'Accompagnement Bananes (MAB)	236 144 520	Vérification des justificatifs des dépenses
Cameroon Development Corporation (CDC) - BOH Plantation Limited (BPL) - Plantations du Haut Penja (PHP) - Association Bananière du Cameroun (ASSOBACAM)	Convention de Financement des Mesures d'Accompagnement aux pays fournisseurs de Bananes (MAB)	26 924 739 001	Mission d'audit des 52 contrats de subvention conclus avec les bénéficiaires et issus de la convention de financement (opération sur les sites de Limbe, Missaka, Njombe et Douala)





5. Mobilisation Prospective

Le contexte d'avenir immédiat portant à la fois sur le post-11^{ème} FED et sur le Post-Cotonou a mobilisé l'action de coopération autour de la pose des jalons du futur cadre de partenariat avec l'Union européenne, appelé à se consolider dès 2021.

La conduite à terme des négociations pour la conclusion d'un nouvel Accord de partenariat Post-Cotonou et le dialogue préliminaire de programmation des interventions européennes d'appui au développement pour la période 2021-2027, ont principalement été au cœur de la prospective partenariale 2020.



○ Post - Cotonou

■ **L'aboutissement des négociations pour de nouvelles perspectives OEACP-UE**

- Finalisation des négociations
- Le nouvel Accord de partenariat

○ Programmation 2021 - 2027

■ **Le pré dialogue de programmation bilatérale Cameroun-UE**

- Les orientations européennes
- Les options nationales

Post-Cotonou

L'aboutissement des négociations pour de nouvelles perspectives OEACP-UE

Le 03 décembre 2020 a marqué le terme d'un intense dialogue entamé depuis le 28 septembre 2018 sur les négociations en vue de la conclusion d'un Accord Post-Cotonou entre les Etats membres de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne (UE). Un accord politique sur le texte du nouvel Accord de partenariat achevait le cinquième et dernier cycle des négociations.

Finalisation des négociations

De la 8^{ème} à la 13^{ème} réunion du Groupe Central de Négociations OEACP au niveau ministériel, et de la 6^{ème} à la 10^{ème} réunion des Négociateurs en Chef OEACP-UE, les discussions relatives aux négociations pour la conclusion d'un accord Post-Cotonou avec l'Union européenne ont été intensément menées tout au long de l'année 2020.

L'ensemble des travaux portant sur la finalisation progressive des négociations tant de niveau politique/ministériel que technique, se sont conclus sur l'élaboration consensuelle du texte qui régira le partenariat OEACP-UE à la suite de l'Accord de Cotonou.

La délégation nationale du Cameroun, membre du Groupe Central de Négociations OEACP, a suivi de manière assidue le rythme des travaux, notamment en fournissant des observations contributives à l'élaboration finale du texte du nouvel Accord, structuré ainsi qu'il suit :

- Un préambule ;
- Une section générale comprenant six (6) parties et des annexes ;
- Trois Protocoles régionaux ;
- Des déclarations et l'acte final.

L'accord politique sur ce texte, auquel sont parvenues les Parties le 03 décembre 2020, traduit l'aboutissement des négociations, consacrant ainsi l'avènement d'une nouvelle décennie de partenariat OEACP-UE, marquée par de grands changements institutionnels, et d'importantes évolutions des instruments et mécanismes de coopération.

Il y a lieu de souligner ici le rôle capital joué par la Mission diplomatique du Cameroun à Bruxelles, en appui à l'ON et à l'ensemble de la délégation nationale pour la participation honorable du Cameroun à ces négociations.



Le nouvel Accord de partenariat OEACP – UE

Contexte

En remplacement du dernier Accord arrivé à expiration en décembre 2020 (Accord de Cotonou), le nouvel Accord s'inscrit dans la continuité du riche partenariat qui unit les Etats membres de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne (UE), et vise dans une approche évolutive des précédentes conventions de partenariat, à capitaliser et renforcer l'appui au développement qu'apporte l'UE à ces Etats partenaires.

Objet

Partenariat politique renforcé OEACP-UE afin de réaliser des résultats mutuellement bénéfiques dans des domaines d'intérêt commun et interdépendants, et sur la base des valeurs partagées.

Objectif

Contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), en se fondant sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques, en tant que cadres généraux régissant le partenariat. Ces objectifs sont également en accord avec l'agenda 2063 de l'UA et la stratégie conjointe UE-Afrique adoptée en 2007.

Domaines prioritaires stratégiques

- Croissance et développement économique, inclusifs et durables ;
- Développement humain et social ;
- Droits de l'homme, Démocratie et Gouvernance ;
- Durabilité environnementale et changement climatique ;
- Migration et mobilité ;
- Paix et sécurité ;
- Coopération internationale.

Engagements communs

- Promouvoir, protéger et réaliser les droits de l'homme, les principes démocratiques, l'Etat de droit et la bonne gouvernance, en accordant une attention particulière à l'égalité homme-femme ;
- Bâtir des Etats et des sociétés pacifiques et résilients, en remédiant aux menaces actuelles et nouvelles pour la société ;
- Mobiliser l'investissement, appuyer le commerce et promouvoir le développement du secteur privé, afin de parvenir à une croissance durable et inclusive et de créer des emplois décents pour tous ;
- Promouvoir le développement humain et social, notamment en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté et des inégalités, en faisant en sorte que chacun vive dignement et que personne ne soit laissé-pour-compte et en accordant une attention particulière aux femmes et aux filles ;
- Mettre en œuvre une approche globale et équilibrée pour la migration, de manière à tirer avantage d'une migration et d'une mobilité sûres, ordonnées et régulières, et à endiguer la migration irrégulière tout en remédiant à ses causes profondes dans le plein respect du droit international et des compétences nationales et de l'UE ;
- Lutter contre le changement climatique, protéger l'environnement et assurer la gestion durable des ressources naturelles.

Architecture nouvelle de partenariat

- Un socle commun à tous les pays, définissant les valeurs et les priorités globales, assorti de dispositions juridiquement contraignantes pour toutes les Parties ;
- Trois Protocoles régionaux (Afrique-Caraïbes-Pacifique), adaptés aux besoins et à la dynamique de chaque région, assortis de dispositions juridiquement contraignantes pour chacune des régions et la Partie européenne.

Programmation 2021-2027

Le pré dialogue de programmation bilatérale Cameroun-UE

A l'aube d'une ère nouvelle de coopération post-11^{ème} FED et Post-Cotonou, le dialogue de programmation du partenariat bilatéral Cameroun – UE pour la période 2021-2027 a fait l'objet d'échanges de cadrage au cours des rencontres ON-DUE tenues en 2020 , suite aux directives de la Commission européenne fixant le cap des consultations.

■ Les orientations européennes

«**L'Union européenne, acteur politique dans le monde** », tel est la vision stratégique du nouveau gouvernement européen, qui entend trancher avec l'image de soft power de l'UE pour afficher dorénavant son rôle de puissance démocratique, économique, sécuritaire et régulatrice.

En ligne avec cette vision, les Directives européennes actuelles, guidées par les objectifs stratégiques et politiques de l'Union portés par ses Hauts dirigeants du Conseil, du Parlement et de la Commission, orientent les éléments de programmation vers trois grands axes :

- L'approche Team-Europe qui requiert une programmation conjointe avec les Etats membres dans un but de cohérence, d'efficacité et d'impact ;
- Un Programme Indicatif Pluriannuel de sept (7) ans comprenant trois (3) aires prioritaires constituées chacune de trois (3) sous-secteurs au maximum ;

Le Programme Indicatif Pluriannuel (PIP) rendra immédiatement disponible une allocation indicative d'une période initiale de quatre (4) ans). Le PIP comprend également un montant indicatif supplémentaire pour le reste de la période de trois (3) ans et ce après une décision de la Commission européenne dans les six (6) derniers mois de la période initiale. Cette décision sera précédée d'un dialogue avec le pays partenaire sur la mise en œuvre de l'allocation indicative initiale. La durée de ces périodes et/ou l'allocation indicative correspondante peuvent-être revues au cours de la mise en œuvre du PIP.

- La disparition du Fonds Européen de Développement (FED) qui sera remplacé par l'Instrument de Voisinage, de Développement et de Coopération Internationale (NDICI).

Le NDICI sera le principal instrument de financement dont l'UE se servira pour son action extérieure et pour sa contribution à l'éradication de la pauvreté et à la promotion d'un développement durable, de la prospérité, de la paix et de la stabilité. Les modalités d'exécution financières de l'Instrument obéiront aux mécanismes de financements innovants, notamment le blending, la garantie et l'appui budgétaire.



Les options nationales

En lien avec la politique de développement nationale et en rapport à l'expérience et aux tendances actuelles du partenariat avec l'UE, les priorités nationales de programmation évoquées au cours des échanges préliminaires entre le Cameroun et l'UE, se dessinent autour des options sommaires ci-après :

- La Stratégie Nationale de Développement (SND30) telle que déclinée dans ses quatre (4) piliers, comme référent privilégié du dialogue de programmation bilatérale.
- Une allocation tenant compte non seulement des efforts du pays, de sa capacité d'absorption et de son portefeuille actif (FCFA 476,225 milliards environ au 31 décembre 2020), mais également de la dimension régionale relativement à la position de pilier qu'occupe le Cameroun.
- Le champ d'intervention à poursuivre et/ou compléter dans les domaines prioritaires tels que : **les infrastructures, la gestion transparente des finances publiques, la redevabilité budgétaire, l'agriculture et le développement rural, le commerce et l'Accord de partenariat économique, la planification territoriale et la gestion durable des ressources naturelles.**

Au plan régional, les interventions porteraient sur le développement socioéconomique dans la région du bassin du Lac Tchad, la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée et la préservation du bassin forestier du Congo.

- Les clarifications concernant les questions de coordination du partenariat, de prévisibilité et de cogestion des ressources, au regard des évolutions institutionnelles et des changements des instruments et mécanismes financiers, qui se dégagent du nouvel Accord de partenariat.

Encadré 8

Le processus consultatif de programmation 2021-2027

Le contexte de lancement du nouveau cycle de programmation implique la densification d'un dialogue traitant de tous les domaines du partenariat. Conformément au principe d'efficacité du développement et de l'appropriation par le pays ou la région, l'exercice de programmation s'envisage sous la forme d'un dialogue national avec le cluster local ; le gouvernement, le parlement, les autorités locales, la société civile, le secteur privé y compris les femmes et les jeunes.

Aux évolutions du cadre institutionnel et des instruments et mécanismes futurs de coopération européenne, se greffe un important enjeu d'adaptation interne à la nouvelle donne de partenariat de dimension multiforme, caractérisée par une plus grande exigence en rythme et en procédures, et où les plus dynamiques seront les premiers servis.

Il est de l'intérêt capital de la Partie nationale de s'en accommoder, dans la perspective du processus consultatif de programmation dont la mise en route se fera dès le mois de janvier 2021.



CAMEROUN EMERGENT

COVID-19

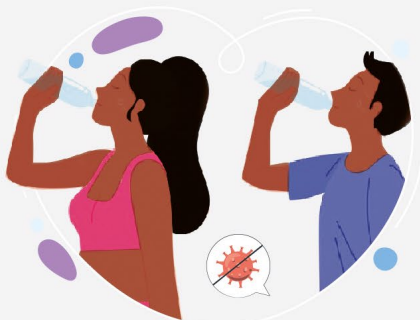
RAPPEL DE QUELQUES MESURES BARRIÈRES



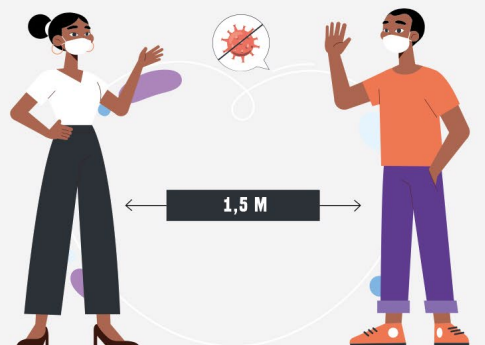
Évitez les grands rassemblements



Évitez les contacts avec les mains



Buvez beaucoup d'eau



Respectez une distance d'au moins 1,5m entre vous



Désinfectez-vous les mains à l'aide d'une solution hydro alcoolique



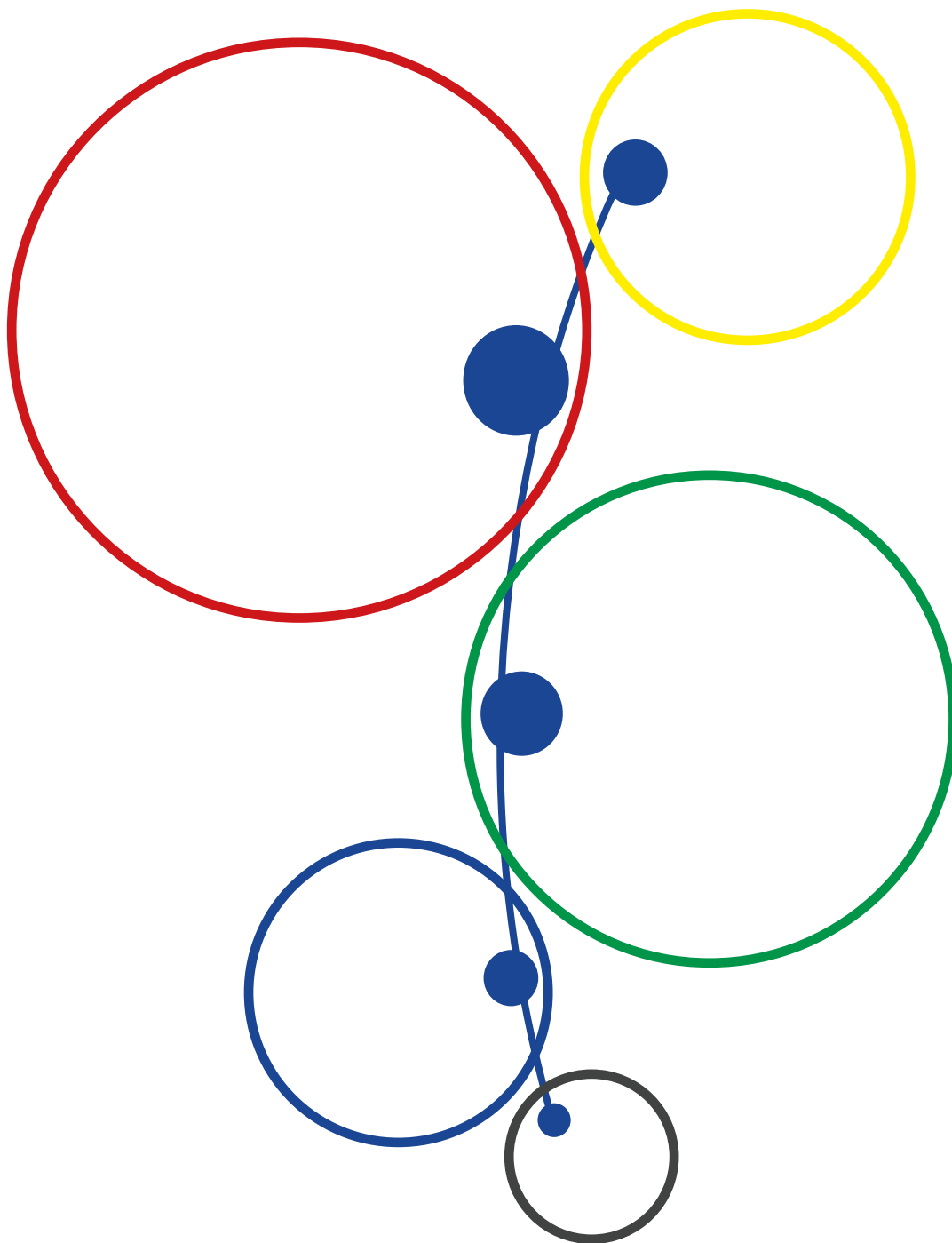
Lavez vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon



Portez le masque



Toussez et éternuez dans votre coude



320, Rue Onambélé Nkou-Nlongkak
B.P. : 847 Yaoundé Cameroun
Standard : +237 222 21 97 72
Fixe : +237 222 21 55 87/222 21 54 32
Fax : +237 222 20 53 93
Email : caonfed@caonfed.org
Site web : www.caonfed.org